



Carouge en fête

*Le programme des
festivités*

16



La Ville de Carouge gagne!

*225 ans et un prix
de création*

17



Week-end en mouvement

*Choisissez le sport
qu'il vous faut*

18



Parcours Céramique

*Un regard diversifié
sur la création*

41

carouge au futur

→ LISEZ LES INTERVIEWS
EXCLUSIVES

Le programme de votre nouveau Conseil administratif

8



sommaire

4 Le vif du sujet

12 Zoom sur...
le Centre aéré
de La Rippe



14 Carouge officiel

16 Votre commune agit



20 Parcours
d'accueil

25 La page centrale

29 Agenda 21

31 Les brèves

32 Votre nouveau Conseil municipal

38 La parole aux partis

40 Zone de culture



44 Atelier de
bande dessinée

Impressum

Journal édité par
l'Administration municipale de Carouge
Mairie de Carouge
Place du Marché 14 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 87 – Fax 022 342 53 29
Courriel: communication@carouge.ch
www.carouge.ch

Prochain numéro : novembre 2011

Comité de rédaction

Service des affaires culturelles et
de la communication

Impression

Imprimerie Genevoise – 1227 Carouge
Journal tiré à 13 000 exemplaires
Imprimé sur du papier certifié FSC,
100% recyclé, neutre en CO₂

Concept

Paperplane

Graphisme

Yan Rubin et David Siegenthaler

Crédits photos

Christian Golay, Christian Pfahl, Citec,
Claudio Penna, David Wagnière,
Fondation Bruckner, Loris Von Sienbenthal,
Marc Vanappelghem, Whitebalance

Photo de couverture

Place de Sardaigne



46 Histoire des
puits en 1895

47 A Carouge, ça bouge!

pour tout vous dire



CAROUGE EN UN COUP D'ŒIL

mairie

Place du Marché 14 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 87 – Fax 022 342 53 29
Courriel : mairie@carouge.ch
www.carouge.ch
Du lundi au vendredi : 8 h – 12 h / 14 h – 17 h

état civil

Place du Marché 14 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 50 – Fax 022 307 89 79
Courriel : etat-civil@carouge.ch
Lundi : 9 h – 12 h / 14 h – 16 h
Mardi : 9 h – 12 h
Mercredi : 9 h – 11 h / 12 h – 16 h
Jeudi – vendredi : 9 h – 12 h

travaux-voirie-environnement (tve)

Route du Val-d'Arve 92 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 84 84 – Fax 022 307 84 85
Du lundi au vendredi : 8 h – 11 h / 14 h – 16 h

service des affaires sociales de la ville de carouge

Rue de la Débridée 3 – 1227 Carouge
Tél. 022 308 15 30 – Fax 022 308 15 31
Sur rendez-vous

police municipale

Rue Jacques-Dalphin 24 – 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 90 – Fax 022 307 89 70
Du lundi au vendredi : 8 h – 12 h / 14 h – 17 h

bibliothèque de carouge

Boulevard des Promenades 2bis
1227 Carouge
Tél. 022 307 84 00 – Fax 022 307 84 06
Courriel : bibliotheque@carouge.ch
Mardi – jeudi – vendredi : 15 h – 19 h
Mercredi : 10 h – 12 h / 14 h – 19 h
Samedi : 10 h – 12 h

Le Conseil administratif a le plaisir de vous présenter son programme de législature 2011-2015, résolument orienté vers une meilleure qualité de vie quotidienne des habitants de notre ville.

Cette ferme ambition se décline notamment dans les domaines suivants, qui forment l'ossature de notre programme :

- Améliorer les conditions de vie des familles par le développement des structures d'accueil de la petite enfance.
- Favoriser un développement harmonieux et vivant des quartiers, en intégrant autant que possible habitat et services, espaces publics et privés, intimité et vie communautaire, mobilité et zones piétonnes.
- Permettre une participation du plus grand nombre à la vie culturelle de la région et encourager la vie associative.
- Œuvrer, dans le souci des générations futures, à une rénovation urbaine et à un développement respectueux de l'environnement.
- Augmenter le sentiment de sécurité des personnes par une politique active d'intégration (favoriser l'accès au logement, améliorer l'accès des jeunes et des moins jeunes à la vie active, réduire l'exclusion sociale), tout en encourageant une police de proximité.

Bien sûr, tout cela ne sera pas fait en un an, ni même en une législature.

Il faudra échelonner les objectifs, accorder les buts avec les moyens. Mais le Conseil administratif entend définir et communiquer dès aujourd'hui la ligne politique qu'il suivra. Ces divers points sont développés et explicités dans *Le vif du sujet*.

Enfin, pour ce qui a trait à son mode de travail, le Conseil administratif met l'accent sur trois points essentiels : il travaillera autant que possible en équipe, tant les divers éléments de la politique communale sont interdépendants ; il travaillera en étroit contact avec le Conseil municipal et la population, notamment en multipliant les occasions de contact avec les citoyens ; enfin, il œuvrera dans le respect des engagements pris.

Soucieux du bien-être, du mieux vivre, de toutes et de tous, le Conseil administratif mettra tout en œuvre pour que la Commune de Carouge conserve les moyens financiers de ses ambitions.

Le Conseil administratif

bibliothèque

Rue de la Tambourine 3 – 1227 Carouge
Tél. 022 308 88 58 – Fax 022 308 88 59
Courriel : biblioquartier@carouge.ch
Mardi : 16 h – 19 h
Mercredi – samedi : 14 h – 18 h
Jeudi – vendredi : 16 h – 19 h

archives

Place du Marché 14 – 1227 Carouge
Mardi : 14 h – 17 h
Mercredi : 8 h – 12 h / 14 h – 17 h

musée

Place de Sardaigne 2 – 1227 Carouge
Tél. 022 342 33 83 – Fax 022 342 33 81
Courriel : musee@carouge.ch

Secrétariat

Du lundi au vendredi : 9 h – 12 h / 14 h – 18 h

Exposition

Du mardi au dimanche : 14 h – 18 h

les priorités du conseil administratif pour la législature 2011-2015

Elles s'inscrivent autant dans la continuité d'actions déjà menées que dans la concrétisation de dossiers emblématiques défendus avec vigueur par les partis de l'Alternative au sein du Conseil municipal, ces quatre dernières années.

«Elus ensemble, nous avons la ferme volonté de travailler ensemble et de collaborer étroitement. C'est de toute façon une exigence incontournable, la plupart des sujets touchant, à un degré ou à un autre, chacun de nos trois dicastères», soulignent d'une même voix et avec insistance les trois magistrats. Plus qu'un leitmotiv, c'est, pour le Conseil administratif, une marque de fabrique, garante d'efficacité et de transparence. «Nous

sommes fiers de vous présenter aujourd'hui les grands axes de notre programme de législature qui, établi de manière commune, sera appliqué en vertu de ces mêmes principes, dans le respect des opinions de tous, y compris celles que, parfois, nous ne partageons pas.»

MIEUX ACCUEILLIR LA PETITE ENFANCE
La petite enfance est une des principales priorités du nouveau Conseil

administratif. A cet égard, l'objectif de la législature, qui a débuté en juin dernier, est d'augmenter le nombre de places disponibles dans les espaces de vie infantine et de recruter de nouvelles accueillantes familiales de jour, afin d'offrir une possibilité d'accueil pour chaque demande. Cette politique repose sur la volonté affirmée des trois conseillers administratifs de permettre de mieux concilier vie de famille et vie professionnelle.

EMPLOI, CHÔMAGE ET FORMATION

«Jeunes et moins jeunes, trop nombreux, sont aujourd’hui les Carougeoises et les Carougeois sans emploi ou sans place d’apprentissage à se retrouver au chômage ou à survivre grâce à l’aide sociale, relève le Conseil administratif. Nous devons tout faire pour leur permettre d’intégrer ou de réintégrer le monde du travail en mettant en place une politique active, afin de soutenir les habitantes et les habitants à la recherche d’un emploi.»

Il s’agira tout autant d’augmenter le nombre de places d’apprentissage au sein de l’Administration communale que de réserver une partie des emplois créés ou renouvelés au sein de l’administration aux chômeurs de longue durée. «Nous renforcerons également la structure de Projets Emploi Jeunes et instaurerons parallèlement des aides financières permettant la création de places d’apprentissage dans les entreprises carougeoises», souligne le Conseil administratif.

«Nous voulons être à l’écoute de la population et des associations locales en les rencontrant et en les informant très régulièrement, par le biais du journal communal et du site internet, de l’état d’avancement de nos travaux.»

INTERNALISATION DE CERTAINES TÂCHES AUJOURD’HUI EXTERNALISÉES

Afin de traduire dans les faits la volonté des partis de gauche du Conseil municipal, réitérée à plusieurs reprises ces dernières années, d’externaliser uniquement les tâches qui ne peuvent pas être accomplies au sein de l’Administration communale, le Conseil administratif se fixe pour objectif d’internaliser progressivement ces dernières, à l’image des nettoyage de week-end et ceux de certains quartiers. «Nous prévoyons

ainsi une diminution de 25% des tâches externalisées par an pour ne déléguer que le strict nécessaire en 2015», soulignent les trois magistrats. Pour mener à bien ce grand chantier, ils pourront s’appuyer sur l’analyse exhaustive demandée – et aujourd’hui en cours – par la motion de l’Alternative sur la transparence des mandats alloués à des tiers.

DÉVELOPPER LE LOGEMENT SOCIAL

La crise du logement que connaît le canton touche en priorité les personnes à faibles et moyens revenus. Dans le cadre des logements nouvellement construits en effet, la part de l’habitat social, à Genève comme à Carouge, est en baisse. Le Conseil administratif se donne comme objectif «de favoriser la construction de logements à prix abordables, encourager la mixité sociale à Carouge et promouvoir des logements adaptés aux besoins des familles».

Dans ce contexte, le Conseil administratif est déterminé à utiliser tous les moyens à sa disposition : «La Commune doit mener une politique d’acquisitions foncières, donner des moyens en capital supplémentaires à la Fondation HLM de Carouge et accorder des droits de superficie à des coopératives d’habitation et à des fondations immobilières de droit public. Elle doit également veiller à ce que la part de l’habitat social dans le projet Praille-Acacias-Vernets soit respectée.»

POUR UN AMÉNAGEMENT URBAIN HARMONIEUX

«Si nous voulons que chaque quartier de Carouge soit vivant et diversifié, relève le Conseil administratif, nous devons rendre la rue aux



habitants, en prévoyant des espaces publics plus spacieux, et promouvoir des bâtiments et des aménagements aux normes Minergie. Il est également nécessaire de garantir la mixité (habitat-travail-espace

«Les quartiers périphériques, comme la Fontenette, la Praille et le secteur de Pinchat, seront réaménagés, afin de rééquilibrer l'espace urbain destiné à la mobilité douce, mais aussi pour qu'ils soient mieux reliés au cœur de Carouge»

public) dans la zone Praille-Acacias-Vernets, mais aussi d'éviter la surdensification dans les quartiers de la Fontenette et des Moraines et ne pas répéter les erreurs de la Tambourine. De même, le Conseil administratif entend créer des éco-quartiers et financer l'assainissement tant énergétique que phonique des bâtiments publics de Carouge d'ici à 2015.

Dans ce contexte, soulignent les trois magistrats, «il n'est pas question que le Canton continue à confondre les rôles. S'il est en charge de la planification générale du développement, il n'a pas à se substituer aux communes pour décider à leur place de la taille et de l'emplacement des immeubles. Ce sont là des aménagements qui relèvent d'une politique d'aménagement de proximité et façonnent l'identité d'une commune pour les trente ou quarante ans à

venir. Nous nous battons résolument pour que le Canton ne se limite pas à nous laisser la responsabilité du financement et de la réalisation des équipements collectifs qui découlent de sa politique du logement.»

De manière plus générale, relèvent nos interlocuteurs, «le Canton se trompe lorsqu'il pense que le PAV est un nouveau quartier créé ex nihilo. C'est une extension du tissu urbain des villes de Genève, de Lancy et de Carouge dont l'aménagement relève, à ce titre, en grande partie des compétences de ces trois communes. Nous sommes fermement décidés à le rappeler au Conseil d'Etat jusqu'à ce qu'il nous entende et qu'il prenne en compte les options de la politique de développement que nous avons choisie pour Carouge et qui figurent dans notre plan directeur communal. Nous lui rappellerons également qu'il doit tenir ses promesses. Que cela soit dans le cadre du CEVA ou du PAV, notamment en intégrant dans ce dernier un parc d'une surface équivalente à celui des Bastions en ville de Genève, mais également en nous cédant au plus vite, comme convenu, les terrains du SAN et de la Fourrière dont nous avons un urgent besoin.»

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Doter la commune d'équipements sportifs performants et en nombre suffisant est une des autres priorités du Conseil administratif. «Il s'agit notamment de construire une piscine couverte à la Fontenette et de restituer aux Carougeoises et aux Carougeois une vraie zone verte, sportive et de loisirs, après les travaux du CEVA.» Il est également envisagé d'élargir les heures d'ouverture de la piscine de la Fontenette

et de mettre en place, le plus rapidement possible, les moyens nécessaires pour que la piscine des Pervenches puisse être ouverte toute l'année. A cette fin, le Secteur sports de la commune sera pérennisé et étoffé.

RENDRE LA VILLE AUX HABITANTS

Les rues et places de Carouge doivent permettre la rencontre, les échanges et le loisir. En conséquence, les déplacements non polluants doivent être soutenus et favorisés, tandis que le parcage des voitures doit, autant que possible, être réalisé en périphérie et en sous-sol. Le Conseil administratif prendra plusieurs initiatives allant dans ce sens, dont la réalisation rapide de vraies zones piétonnes, 20 km/h, 30 km/h sur l'ensemble du territoire de la commune et la mise en place dès que possible du système des macarons pour améliorer le parcage des habitants. En n'oubliant pas de mettre, sans attendre, l'accent sur la réalisation de voies protégées pour les déplacements des piétons et des cyclistes entre la périphérie et le centre de Carouge, tout en assurant l'assainissement phonique des rues les plus bruyantes.

LA SÉCURITÉ, UN BIEN POUR TOUS

«Le sentiment d'insécurité vient en bonne partie de l'isolement social et de la méconnaissance mutuelle, notent les trois magistrats. La précarité sociale étant également un facteur d'insécurité, il est nécessaire de mener une politique qui conjugue prévention et dissuasion.»

Se donner les moyens d'une telle politique nécessite d'engager des agents de la Police municipale (APM) supplémentaires dans les meilleurs délais et de modifier leurs horaires de présence (nuits et week-ends),

afin qu'ils puissent patrouiller à pied dans les endroits les plus sensibles. Pour remplir pleinement sa mission, la Police municipale doit pouvoir être en contact direct avec la population et intensifier sa collaboration avec la gendarmerie. A charge également de la Commune de négocier avec l'Etat la réouverture 24 heures sur 24 du poste de police de la Fontenette.

UNE OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIÉE ET ACCESSIBLE

La politique culturelle à Carouge doit tout à la fois favoriser l'accès du plus grand nombre à des spectacles de qualité, encourager l'éclosion et le développement de talents locaux, faciliter la tâche des associations et promouvoir la mise en valeur du patrimoine carougeois. « Il faut, dès lors, insistent nos interlocuteurs, mieux répartir les efforts financiers de la Ville de Carouge et des autres communes. »

Pour y parvenir, le Conseil administratif compte notamment s'appuyer sur l'élaboration de contrats de prestation avec les associations culturelles et l'intensification de la coopération entre les divers acteurs culturels de la Ville de Carouge, les autres communes et le Canton. Il est également décidé à mettre à disposition des lieux d'expression pour les cultures alternatives, en réaffectant, par exemple, des bâtiments existants pour les accueillir. « Un crédit d'étude pour la rénovation des Halles de la Fonderie figurera d'ailleurs dans le budget 2012 », précisent-ils encore.

POLITIQUE DES AÎNÉS

Pour le Conseil administratif, « le maintien des aînés dans la vie collective et les contacts intergéné-

rationnels favorisent la cohésion sociale et le dynamisme d'une cité comme Carouge. Les compétences, ressources et intérêts des aînés doivent donc être valorisés et l'entraide intergénérationnelle dans la famille – qui est économique, efficace et épanouissante – encouragée. » En outre, grâce à des équipements adéquats, « les Carougeois et les Carougeoises doivent pouvoir vieillir dans leur commune ».



PARTICIPATION ET INTÉGRATION

L'activité des associations est primordiale pour la qualité de vie à Carouge. Les habitants doivent pouvoir participer aux projets de développement de leur quartier. D'autant que les contacts et les rencontres favorisent le sentiment de sécurité, tandis que la mixité des cultures enrichit la vie.

Pour faciliter la participation de toutes et tous à la vie de la cité, les trois élus ont notamment prévu de créer une nouvelle Maison de Quartier à la Fontenette ainsi

qu'une Maison des associations, mais également de multiplier les contrats de quartier en collaboration avec les habitants et les associations. « Le contrat de quartier de la Tambourine est en train de se mettre en place. Nous souhaitons en développer un deuxième à la Fontenette, dès 2013, puis un autre aux Acacias, en 2014 », relève le Conseil administratif. A noter que, pour chaque contrat, il faut prévoir un poste à 30% ainsi qu'une somme d'un certain montant destinée à la réalisation des projets du quartier, issus des discussions avec les habitants des lieux.

Enfin, l'encouragement des fêtes de quartier, le développement de rencontres citoyennes et le maintien des Parcours d'accueil, organisés deux fois par an avec succès, seront complétés par un soutien à la mise sur pied, dès 2012, de repas de quartier.

ÉCHANGES AVEC LA POPULATION

Pour intensifier les contacts avec la population, le Conseil administratif se veut facilement accessible. Dès la rentrée, un accueil à la Mairie par les trois conseillers administratifs sera ainsi organisé tous les premiers mardis du mois (hors vacances scolaires) de 16h à 18h. « C'est pour nous, un bon moyen d'être à l'écoute des Carougeoises et des Carougeois souhaitant proposer des idées ou poser des questions, mais qui ne savent pas toujours comment s'y prendre pour rencontrer un magistrat. » Les dates seront précisées dans le journal communal. Des rencontres régulières seront, par ailleurs, également organisées avec les associations locales. ■

stéphanie lammar

Un mélange de pragmatisme et de persévérance

Née à Carouge, Stéphanie Lammar, avocate spécialisée dans le droit du travail, est une femme de conviction. Très attachée aux valeurs de justice sociale et de solidarité, elle a toujours défendu les plus faibles. Conseillère municipale depuis 2003 et présidente du Conseil municipal lors de la légis-

lature 2010-2011, elle maîtrise parfaitement les dossiers cruciaux pour l'avenir de Carouge, comme le logement, l'urbanisation, la précarité sociale, la sécurité et la tranquillité nocturne. Pragmatique et persévérante – ainsi qu'il sied à une passionnée de randonnée en haute montagne – Stéphanie

Lammar a prouvé, dans ses engagements professionnel, citoyen et politique qu'elle savait écouter les arguments des uns et des autres, mais également, une fois le tour de la question fait, prendre des décisions, parfois difficiles, et les assumer. ■

interview

Quel sera le grand enjeu de la législation pour les finances communales ?

Stéphanie Lammar. La question de la suppression de la taxe professionnelle voulue par le Canton est cruciale pour les finances de la Ville de Carouge, comme pour la plupart des communes. Si cette taxe devait être supprimée, la perte de revenus s'éleverait pour Carouge à environ 17 millions. Et ce, alors que Carouge se développe et que les besoins en infrastructures collectives augmentent parallèlement à sa croissance. D'ailleurs la majorité des augmentations inscrites dans le projet de budget 2012 sont d'ordre «mécaniques», en ce sens qu'elles découlent des nouvelles constructions comme l'EVE des Epinettes, ou l'Ecole de la Vigne-Rouge impliquant de créer un poste de concierge.

Quelle place aura l'économie dans votre dicastère ?

Bien que le rôle d'une commune soit en ce domaine limité, nous nous préoccupons plus particulièrement de la relocalisation des entreprises carougeoises sur notre territoire, notamment dans le cadre de l'aménagement du PAV. Carouge est une ville d'artisans et nous avons la responsabilité de les reloger, ne serait-ce que pour garantir que le principe un logement-un emploi, tel que prévu dans le PAV, n'aboutisse pas à une surreprésentation du secteur tertiaire dans cette zone, mais reflète la mixité et la diversité de notre tissu socioéconomique qui concourt également au charme et à l'originalité de notre cité.

Quelle sera votre politique de sécurité ?

Nous voulons, d'une part, augmenter les effectifs de la Police municipale,

qui compte actuellement 15 agents, afin d'élargir leurs horaires de présence par des patrouilles à pied, la nuit, avec une couverture étendue les vendredis et samedis, jusqu'à 6 heures du matin ainsi que le dimanche, notamment à la piscine. Par ailleurs, en complément de l'installation des caméras de vidéosurveillance votée par le Conseil municipal, nous réfléchissons à une mesure complémentaire qui pourrait être la mise en place de médiateurs de nuit, comme à Vernier, voire de recourir à des «chuteurs». Il s'agit, comme à Toulouse qui est confrontée aux mêmes problèmes de nuisances nocturnes que Carouge, de personnes qui se promènent dans la rue la nuit pour rappeler aux fêtards qu'il y a aussi des gens qui dorment et les inciter à faire moins de bruit, mais aussi pour veiller à ce qu'ils jettent leurs déchets dans les poubelles. □

jeannine de haller kellerhals

Consolider les acquis pour mieux construire l'avenir

Conseillère administrative depuis huit ans, maire de Carouge à deux reprises, Jeannine de Haller Kellerhals est diplômée en psychologie et thérapie familiale. Elle a été, pendant huit ans, députée au Grand Conseil, où elle a présidé les commissions de l'éducation, de la santé, de l'enseignement supérieur et des visiteurs de prison. A Carouge, elle a notamment mené à bien la réalisation et la programmation des crèches des Grands-Hutins et des Epinettes, créé un guichet unique pour l'information et l'accueil de la petite enfance et ouvert un nouveau restaurant scolaire. Elle a également mis en place et renforcé le Projet Emploi Jeunes, réussi l'ouverture de la Maison de Quartier de Carouge, révisé le statut du personnel, participé à la renaissance et au succès du Cinéma Bio et augmenté, dans des proportions importantes, les moyens financiers destinés aux différents acteurs culturels de la commune. ■

interview

Quelle forme prendra le développement de l'accueil de la petite enfance ?

Jeannine de Haller Kellerhals. Le Conseil administratif a l'intention de créer plus de 200 places en institutions de la petite enfance d'ici à 2015 avec, notamment, l'ouverture de l'Espace de Vie Infantile (EVI) des Epinettes dès l'été prochain. «Les incidences budgétaires d'ouverture d'une nouvelle crèche sont conséquentes, puisqu'elles représentent entre 1,5 et 2,5 millions par année pour ses frais de fonctionnement, en fonction du nombre d'enfants que la structure peut accueillir.

Par ailleurs, nous mènerons une politique dynamique dans le domaine des accueillantes familiales de jour. Nous souhaitons ainsi accroître d'environ une dizaine de places par année ce système d'accueil mis à disposition des familles carougeoises, soit un total de 40 nouvelles places dans les familles d'accueil d'ici à 2015. Pour atteindre ce but, le budget annuel de la structure de coordination sera augmenté de 130 000 francs par an.

Comment se concrétisera la mise en place d'une politique en faveur des aînés dont la Commune a désormais fait une priorité ?

Nous voulons accroître les possibilités d'accueil des personnes âgées en appartements avec encadrement médicosocial et – nécessité incontournable – soutenir de manière plus marquée les activités culturelles et sportives destinées aux séniors. Qu'il

s'agisse du développement de l'offre de résidences pour personnes âgées et de places en EMS, de la création d'aides concrètes de soutien à l'entraide familiale ou de l'encouragement des trocs de compétences intergénérationnels. Cette politique en faveur des aînés doit s'accompagner d'une panoplie de mesures destinées à leur simplifier la vie, en leur offrant une signalisation visuelle et un mobilier urbain adaptés à leurs besoins.

Quels seront les grands axes de la politique de communication ?

Pour être en contact le plus direct possible avec la population, nous conjuguerons les rencontres et les accueils à la Mairie avec une utilisation renforcée des outils de communication que sont le journal communal et le site internet. Ainsi, pour que la population soit régulièrement informée des actions menées, nous souhaitons, par exemple, que, trois fois par an, il soit fait un bilan dans le journal communal sur l'état d'avancement de nos projets par rapport au plan quadriennal de législation que nous avons établi.

Il est également nécessaire de mettre l'accent sur l'information liée aux travaux en les annonçant et en les expliquant suffisamment à l'avance. Nous comptons également sur la rapidité que permet le site internet de la commune pour informer les habitants de tout imprévu de dernière minute. Ils y trouveront, par ailleurs, certaines rubriques du journal communal en version réactualisée. □

nicolas walder

Mettre le développement durable au cœur de la politique

Détenteur d'une double formation en sociologie de l'Université de Genève et en hôtellerie de l'École hôtelière de Lausanne, Nicolas Walder a siégé depuis 2007 au Conseil municipal de Carouge dont il a assuré la présidence en 2009-2010. Directeur de

Genèveroule, institution favorisant l'insertion socioprofessionnelle et la mobilité douce, il préside également la Fondation carougeoise pour le logement des personnes âgées qui gère, entre autres, l'EMS Les Pervenches. Conseiller municipal,

il a notamment proposé des aménagements adaptés aux personnes âgées et à mobilité réduite, l'engagement prioritaire des chômeurs de longue durée dans l'Administration communale, l'acquisition de terrains par la commune ou une approche sécuritaire de proximité. Si Nicolas Walder s'est toujours autant investi en politique, c'est que, après avoir vécu plusieurs années avec le CICR dans des régions conflictuelles, il sait à quel point la cohésion sociale est précieuse. ■

interview

Comment éviter que Carouge soit perpétuellement en travaux ?

Nicolas Walder. Nous devons impérativement agir sur la planification des différents chantiers qu'entraîne le développement de notre commune (PAV, Fontenette, passage du CEVA, Carouge-Sud, etc.). Notre but est d'arriver, autant que faire se peut, à concentrer l'essentiel des grands travaux programmés à ce jour pendant les quelque sept ans que dureront les travaux du CEVA. Pour atteindre cet objectif, nous devons mener une réflexion sur la programmation des équipements publics que nous devons et voulons réaliser ainsi que sur l'aménagement et l'organisation de l'espace public. Nous ne pouvons le faire qu'en collaborant étroitement avec le Canton, les SIG, les TPG, les privés, mais aussi avec l'ensemble de nos services pour que tous les travaux envisagés par l'un des intervenants dans un secteur soient menés simultanément avec ceux projetés par d'autres entités ou services de la Commune. Il est donc nécessaire que la transparence, la circulation de l'information et la

discussion entre les différents acteurs et échelons hiérarchiques, telles que nous sommes décidés à l'appliquer au sein du Conseil administratif et de la Commune, soient systématiquement généralisées au début du processus, soit dès qu'un projet est envisagé.

Quels seront les principaux axes de votre politique de la mobilité ?

Favoriser la mobilité douce et les transports publics en privilégiant la population et l'accès aux commerces passe par plusieurs mesures d'amélioration de l'environnement urbain. A l'image de la mise en place des macarons et la réalisation de la première zone piétonne de Carouge, rue Saint-Joseph, du côté nord de la place du Marché jusqu'à la place du Temple – votée il y a plus de deux ans par le Conseil municipal – seront réalisées, si possible, dès 2012. Sans oublier le réaménagement de la zone 20 km/h, notamment la rue Jacques-Dalphin, afin que le piéton s'y sente réellement en sécurité. Nous mettrons ensuite progressivement en place des zones 20 km/h et 30 km/h dans plusieurs autres rues du Vieux-Carouge, tout en

réaménageant les quartiers périphériques, afin de rééquilibrer la répartition de l'espace urbain, en faveur des piétons (les trajets à pied représentant environ 40% des déplacements totaux).

Quelles priorités pour l'Agenda 21 communal ?

Agir notamment sur le plan énergétique en menant une politique d'assainissement des bâtiments qui portera autant sur ceux entre les mains communales que sur ceux appartenant à des privés ou à des entreprises. Le programme des travaux relevant de notre compétence sera rapidement accéléré, tandis que nous pourrions inciter, y compris financièrement, les propriétaires privés à améliorer leurs efforts énergétiques. Nous allons par ailleurs lancer, en partenariat avec les SIG, un projet d'économie d'énergie en analysant les réseaux électriques dans un quartier test, lequel n'est pas encore défini, mais qui devrait comprendre plusieurs centaines de logements. En changeant des prises ou des alimentations peu performantes par exemple, nous pouvons espérer économiser 15% de la consommation énergétique totale. □

répartition des dicastères

STÉPHANIE LAMMAR



(suppléante: Jeannine de Haller Kellerhals)

BÂTIMENTS ET LOGEMENTS

Construction et entretien, occupation des bâtiments publics, autorisations de construire, acquisitions foncières.

FINANCES

Planification et tenue des finances, assurances, loyers et redevances, taxe professionnelle communale, promotion économique.

INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE

Réception-accueil, parc informatique.

SÉCURITÉ

Police municipale, occupation du domaine public, sapeurs-pompiers, sauveteurs auxiliaires, protection civile, samaritains, OcOAE, affaires militaires.

SPORTS

Promotion du sport, installations sportives, associations et clubs sportifs.

JEANNINE DE HALLER KELLERHALS



(suppléant: Nicolas Walder)

AFFAIRES CULTURELLES

Activités et manifestations culturelles, bibliothèques, musée, archives, tourisme.

AFFAIRES SOCIALES

Petite enfance, écoles et parascolaire, état civil et cimetière, Maison de Quartier, travailleurs sociaux hors murs, locaux en gestion accompagnée, Projets Emploi Jeunes, aînés et établissements médicosociaux, service social communal, centre d'action sociale et de santé, intégration et aide humanitaire, associations et vie associative.

COMMUNICATION ET INFORMATION

Activités et manifestations communales, site internet et journal « Carouge ! ».

RESSOURCES HUMAINES

Recrutement, développement et formation, santé au travail (MSST), réglementation et suivi administratif.

NICOLAS WALDER



(suppléante: Stéphanie Lammar)

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Plans directeurs et de quartiers, aménagement du territoire.

ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

Circulation et mobilité, Agenda 21, protection de l'environnement.

TRAVAUX, VOIRIE ET ESPACES VERTS

Assainissement et génie civil, aménagement et entretien des routes, aménagement et entretien des espaces verts, aménagement et entretien du cimetière, levée et tri des déchets, transports et support aux manifestations.

le centre aéré de la rippe

«enclave» carougeoise en terres vaudoises

La Ville de Carouge a inauguré cet été le Centre aéré de Carouge à La Rippe. Anciennement Colonie de Carouge, cet espace, fermé entre 1985 et 2003, retrouve ainsi sa vocation première. En lieu et place de la ferme Vendôme, démolie, trône désormais un bâtiment contemporain et coloré destiné autant aux enfants, pendant l'été, qu'à l'ensemble de la population carougeoise et rippérane, le reste du temps.

Après dix mois de travaux – un record! – la très vétuste ferme Vendôme de La Rippe, cédée en 1985 à la Ville de Carouge par la Colonie de Carouge*, a aujourd'hui fait place à un bâtiment d'architecture contemporaine conçu par l'atelier Brodard et Billiaert aux couleurs chatoyantes, rehaussées par l'intervention graphique de l'artiste Gilles Porret.

Ce lieu accueille, depuis juillet 2003, les activités d'un centre aéré organisées par la Maison de Quartier de Carouge. Ce centre, aujourd'hui flambant neuf, est également disponible pour des séminaires, cours, réunions ou fêtes organisés par des associations carougeoises ou de La Rippe. Symbole d'une collaboration durant plus d'un siècle, la commune

vaudoise partage d'ailleurs l'entretien des lieux avec la Ville de Carouge.

AUDACE ET PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES

La construction du Centre aéré de La Rippe, un projet conçu et mené par l'atelier d'architecture Brodard et Billiaert, pour un montant de 4,6 millions de francs, conjugue audace et performances énergétiques. D'une surface de 600 m², le bâtiment comprend une ossature en bois revêtu de panneaux en «fibres de bois» et des locaux répartis en deux secteurs situés de part et d'autre du patio central. L'un est dévolu aux activités des enfants. L'autre – qui comprend la cuisine et le réfectoire – est ouvert à toute utilisation. Ces deux espaces sont reliés par un couloir donnant accès aux sanitaires, aux locaux techniques ou de rangement ainsi qu'à un bureau. Une répartition de l'espace est soulignée par le travail de la jeune décoratrice Caroline Brodard. C'est elle qui, par le choix des couleurs



intérieures, différentes pour chaque lieu et chaque local en fonction de leur utilisation, à l'instar du mobilier d'ailleurs, donne une touche finale à ce bâtiment dont tous les éléments concourent à créer une atmosphère de convivialité.

«Notre rôle est souvent de faire table rase du passé, tout en respectant l'histoire du lieu que nous investissons»

UN PETIT AIR DE PLACE DU MARCHÉ

«Le patio, explique Bernard Brodard, est l'élément central du lieu. Nous l'avons imaginé en pensant à la place du Marché de Carouge et à sa convivialité, à la différence près qu'il peut être couvert par des toiles. S'agissant des portes qui en ferment l'accès, plutôt que de recourir à un système

sophistiqué, nous avons opté pour une solution mécanique, en conformité avec la ruralité de l'endroit. Tout comme pour le chauffage à bois, où nous avons profité de l'expérience de la commune de La Rippe en la matière.» Ce système, à base de pellets de bois provenant des forêts avoisinantes, qui assure déjà le chauffage de l'école de La Rippe, peut par ailleurs alimenter les différents espaces du centre de manière indépendante.

LES PRÉNOMS COLORÉS DE GILLES PORRET

Lauréat du concours lancé par la Ville de Carouge, le projet de l'artiste neuchâtelois Gilles Porret consistait à réaliser des prénoms en aluminium de couleurs différentes qui sont posés sur toutes les façades du Centre aéré. A cette fin, l'artiste biennois a demandé à 33 enfants de l'école primaire de Bière d'écrire un prénom. Autant d'écritures différentes gravées ensuite dans l'aluminium. «Les



lettrages de ces 33 prénoms disposés harmonieusement sur les quatre côtés des murs susciteront une ambiance d'ombres, de reliefs, de coloration et d'effet de suspension, mais aussi de relations chromatiques renvoyant à l'architecture plutôt sobre et minimaliste du bâtiment», explique Gilles Porret. Non sans souligner que «la diversité des prénoms, issus de pays différents, rappelle que Carouge est une ville pluriculturelle ouverte sur le monde». ■

*Lire encadré historique.

BREF RAPPEL HISTORIQUE

En mai 1904, le comité des Cuisines scolaires de Carouge, œuvre de la Loge maçonnique des Trois Temples, décida de créer une Colonie de vacances. Dès juillet 1904, une dizaine de «jeunes filles de nationalité suisse désignées après enquête du comité» ont ainsi pu passer trois semaines à Marchissy (VD). L'été suivant, des enfants ont séjourné à Gimel (VD) et, en 1906, aux Fessey en Franche-

Comté (F). Le projet de colonie à La Rippe est évoqué en avril 1907. La ferme Vendôme est, en effet, à vendre et le comité de la Colonie de Carouge cherche un lieu fixe pour y développer ses activités. L'acte de vente est signé en mai 1907. Un certain Roger Pareaz* est chargé de réaliser, pour un coût de 2996.75 francs, d'importants travaux, afin que ces lieux puissent accueillir les premiers enfants, une

trentaine, dès le 16 juillet 1907. C'est de cette époque que date la Colonie de Carouge à La Rippe. Elle poursuivra ses activités jusqu'en 1985. A noter que, située à une centaine de mètres de la frontière française, la ferme Vendôme sera transformée en un centre de réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale. ■

*Oncle de Philippe Pareaz, l'actuel syndic de La Rippe.

discours du 1^{er} août

C'est avec une émotion toute particulière que je m'adresse à vous, ce soir. Je me rappelle, en effet, des nombreuses années au cours desquelles j'ai assisté, devant le Centre communal de Carouge, à ce traditionnel discours du 1^{er} Août. Je me prête donc à cet exercice avec honneur et la tête pleine des souvenirs de saucisses grignotées, de bols de soupe que l'on collectionne, des feux de joie, des pétards lancés, des débats passionnés se terminant fort tard, et cela dans la plus grande convivialité.

Nous sommes là, ce soir, pour évoquer un pays que nous aimons et nous souvenir du serment des trois Suisses qui ont scellé l'union solidaire à l'origine de notre nation.

A l'époque, le pacte a été conclu pour résister à l'oppression des Habsbourg, à leur volonté d'hégémonie, et pour sauvegarder ainsi les libertés.

La situation géographique de la Suisse, particulièrement favorable aux échanges nord-sud, était convoitée par de nombreux souverains de l'époque.

Pour défendre leurs cols et leurs territoires, les Waldstätten comprirent vite qu'il n'était pas possible de résister seuls. Dès lors, non seulement ils décidèrent de taire leurs rivalités internes, et de s'unir, mais ils virent encore qu'il était nécessaire de s'ouvrir vers l'extérieur. Ils obtinrent ainsi, quelques années après ce fameux pacte, leurs franchises de l'empereur du Saint Empire romain germanique, Henri VII de Luxembourg.

Cette alliance entre ces trois vallées est le point de départ d'un élargissement progressif qui a fait, de cette union, un pays alliant harmonieusement quatre cultures : alémanique, romanche, tessinoise et romande.



Stéphanie Lammar, maire de Carouge

Depuis longtemps, la Suisse, malgré les différences de langues, de religions et de culture, s'est attelée à cultiver le « vivre ensemble ».

Vivre ensemble, c'est concrétiser la nécessité de partager les uns

avec les autres, sans distinction de race ou de culture. C'est fondamentalement reconnaître qu'on a besoin des autres et qu'on ne peut pas exister sans eux.

versaire –, sa population était cosmopolite : 51 % de ses habitants venaient de France, 26,3 % de Savoie ou du Piémont, 7,8 % d'Allemagne, 6,5 % de Genève, 5,5 % des cantons confédérés.



La Suisse est un des exemples les plus frappants de cette règle où chacun apporte sa diversité, source d'enrichissement pour l'ensemble de la population.

Je revendique donc cette Suisse ouverte, sincère et généreuse, qui a toujours joué la carte de l'accueil.

Si cette politique d'accueil aux immigrés peut parfois inquiéter certains, il ne faut pas oublier que notre histoire est faite d'intégrations successives et d'ouverture aux autres qui ont, en définitive, assuré la prospérité de notre pays.

Notre bonne ville de Carouge en est une illustration particulièrement remarquable.

En effet, lors de sa création déjà – dont nous fêtons cette année le 225^e anni-

La tolérance était le maître-mot. Aucune fortification ne limitait l'accès de Carouge, les habitants étaient libres de pratiquer toutes les religions et, déjà, la ville était ouverte aux nombreux établissements publics.

Cet esprit vivant et accueillant, Carouge l'a conservé. Nous avons l'occasion de le constater, ce soir, et je suis persuadée qu'il sera particulièrement présent lors des jours de fête du 225^e anniversaire de notre ville, dans quelques semaines.

Je voudrais encore souligner que les valeurs qui ont animé les fondateurs de la Suisse sont toujours et plus que jamais d'actualité.

Certes, le contexte politique n'est pas comparable, puisque le Pacte de 1291 a été conclu à l'époque féodale,

et que nous vivons maintenant dans un système démocratique respectueux des droits des citoyens, qui bénéficient des garanties constitutionnelles protégeant leurs droits fondamentaux.

Cependant, on peut toutefois mettre en parallèle l'oppression contre laquelle les fondateurs de notre pays ont voulu réagir et la situation actuelle que vit une partie de la population dans une société qui tend à devenir à deux vitesses.

Il est donc essentiel de cultiver l'esprit de solidarité et de veiller à la sauvegarde des acquis sociaux, que d'aucuns voudraient remettre en question.

Ce travail doit se faire à tous les échelons, en commençant au niveau communal.

Car, même si la commune n'a que peu de compétence pour résoudre les grands problèmes de société, tels que le chômage ou le logement, qui sont principalement du ressort du canton et de la Confédération, elle a un rôle capital à jouer au niveau local. C'est en étant proche de la population par des projets concrets, en faisant se rencontrer les habitants, en les faisant participer à la vie de leur commune, en s'ouvrant aux autres dans le respect de chacune et de chacun, que l'on cultive l'esprit de solidarité et de justice sociale.

Je vous souhaite une très belle soirée agrémentée, cette année, de feux d'artifice pour fêter dignement notre 225^e anniversaire. ■

*Stéphanie Lammar,
mairie de Carouge*

carouge en fête

ou quand la ville célèbre son 225^e anniversaire

Voilà un bien bel anniversaire que le comité d'organisation de Carouge en fête vous propose de célébrer du 2 au 11 septembre. Rendez-vous sur les places de Sardaigne, du Marché et du Temple ainsi que dans le parc Cottier !

Dans le cadre des manifestations marquant le 225^e anniversaire de la création de notre Ville, le 31 janvier 1786, les organisateurs de Carouge en fête, mandatés par les autorités communales, vous proposeront, du 2 au 11 septembre prochain, un programme riche et varié auquel les Villes de Chambéry, Turin et Nice seront associées, ayant appartenu, à des titres divers, au même royaume de Piémont-Sardaigne.

QUATRE VILLES RÉUNIES POUR CÉLÉBRER PLUSIEURS SIÈCLES D'HISTOIRE COMMUNE

Afin de rappeler l'appartenance de Carouge au royaume de Piémont-Sardaigne, il semblait logique de convier à cette fête certaines villes de l'ancien royaume. Le comité d'organisation a donc souhaité inviter Chambéry, siège de la maison de Savoie jusqu'en 1562, la ville de Turin, lieu de résidence des ducs de Savoie, des princes de Piémont et des rois de Sardaigne jusqu'à la création du royaume d'Italie, ainsi que la ville de Nice, dont la dédition à la maison de Savoie date de 1388 déjà.



Maquette du décor de la réplique de la place San Carlo de Turin

LA VILLE PREND DES ALLURES ITALIENNES

La place de Sardaigne est « transformée », pour l'occasion, en place San Carlo de Turin dans un décor à vous couper le souffle ! Trois côtés de la place de Sardaigne seront occupés par le décor représentant les façades de la place turinoise, avec ses arches conduisant au déambulateur. De cet espace « promenade », les visi-

teurs auront accès aux différentes boutiques qui leur seront proposées : artisanat, produits locaux, restaurants, souvenirs, bars à vins, cuisines, savoir-faire, promotion touristiques et histoire de Carouge ainsi que de nos trois villes hôtes.

Une extrémité de la place, côté église, sera occupée par une scène où se dérouleront toutes sortes de

spectacles, toujours en provenance des trois villes citées plus haut, l'autre extrémité de la place étant équipée de terrasses « à l'italienne » où les visiteurs seront servis à table par les restaurants que nous aurons choisis, là encore avec des plats de ces quatre régions.

DIX JOURS DE SPECTACLES

Les places du Marché et du Temple, ainsi que le parc Cottier, comme la

place de Sardaigne, seront équipés de scènes sur lesquelles, dix jours durant, vous pourrez découvrir nombre d'artistes musicaux ou théâtraux de renommée mondiale. Ainsi, nous vous proposerons, entre autres, les spectacles d'un théâtre et d'un cirque turinois, des productions inédites des Théâtres de Carouge et des Amis, le Grand Chœur de France, un spectacle pour enfants de la ZoT Compagnie

avec ses marionnettes à fils longs, des danseurs, des chanteurs et des comédiens de scène ou de rue, provenant de ces différentes régions.

Alors, rendez-vous au mois de septembre prochain et, en attendant, renseignez-vous plus en détail sur www.carouge-en-fete.ch ■

*Claude Morex,
président du comité d'organisation*

PROGRAMME

PLACE DE SARDAIGNE

PLACE DU TEMPLE

du 2 au 11 septembre

Productions musicales et théâtrales, dès 10 h, les samedis et dimanches et, dès 17 h, en semaine.

PARC COTTIER

du 2 au 11 septembre

Spectacles de marionnettes, tous les jours, à 19 h 30, sauf les dimanches, à 17 h. Carrousels, jeux et animations pour enfants, les samedis et dimanches, dès 9 h.

PLACE DU MARCHÉ

les 2, 3, 4, 9, 10 et 11 septembre

Productions musicales diverses, dès 18 h, les vendredis et, dès 10 h, les samedis et dimanches. ■

la campagne du 225^e *de la ville de carouge primée au grand prix romand de la création*

C'est la campagne « Vrai ou Faux », imaginée pour le 225^e anniversaire de la Ville de Carouge, qui a remporté l'or à la 8^e édition du Grand Prix romand de la création, dans la catégorie Guerilla (ambient, street marketing).

Le Service des affaires culturelles et de la communication de la Ville de Carouge, en collaboration avec l'agence genevoise M&C Saatchi, a réalisé un quiz géant sous forme d'une soixante d'autocollants à

travers les rues carougeoises, qui propose au public de répondre à des questions sur l'histoire et les anecdotes de la Cité sarde.

La campagne, relayée en concours sur www.225carouge.ch, permet de gagner un voyage en Sardaigne jusqu'au 31 janvier 2012.

Organisé pour la huitième fois par l'Association des créatifs romands, le Grand Prix romand de la création récompense les campagnes de communication développées

GRAND

dans diverses catégories, telles que presse, radio, affichage, street marketing, édition graphique, film institutionnel, affiche culturelle, campagne internet, application iPhone, photographie, entre autres (www.gprc.ch). ■

le week-end de la fête du sport et de la santé

Venez découvrir le sport qu'il vous faut !

Vélo-polo, golf urbain, lutte, basket en chaise, foot, hockey, pétanque, skate, rythmique, trial... voilà un aperçu des sports qui vous attendent le week-end des 24 et 25 septembre prochains !

Les 24 et 25 septembre, toute la population carougeoise est invitée à se réunir en divers lieux de la cité pour découvrir, et pourquoi pas pratiquer, de nouveaux sports. En effet, « la grande nouveauté cette année, explique Ariane Baumgartner, coordinatrice du week-end de la Fête du sport et de la santé, est la possibilité qui est donnée au public de s'initier à de

nouvelles activités sportives. Il ne s'agira donc plus uniquement de démonstrations. »

DES SPORTS ÉTONNANTS !

En plus des sports bien connus du grand public – hockey, foot, basket –, les organisateurs de cette grande rencontre proposent à la population des activités originales et, surtout, peu communes.

Ainsi, tout un chacun aura la possibilité de s'initier à la plongée dans le Gigaquarium (n'oubliez pas votre maillot !), de découvrir le disc golf, le snag ou encore le vélo-polo en compagnie des champions d'Europe ! Autant de disciplines méconnues que la population aura la chance de pratiquer !

Notons en outre que les organisateurs proposent tout un panel d'activités véritablement accessibles à toutes et à tous. Ainsi, les personnes à mobilité réduite auront la possibilité de s'adonner au basket ou de participer à un grand parcours en fauteuil roulant, alors que les aînés pourront, eux, profiter d'activités plus douces, telles que la rythmique, le golf urbain ou la pétanque.

UN RENDEZ-VOUS OUVERT À TOUS !

Cette année, le week-end de la Fête du sport et de la santé se veut donc résolument ouvert à toutes et à tous ; en témoignent les différents sports et activités programmés. « Nous avons souhaité une intégration au sens large de la popula-



tion», souligne Bernard Sauthier, adjoint au chef du Service constructions et aménagement et responsable du groupe de pilotage. Ainsi, les sportifs amateurs, les aînés, les personnes à mobilité réduite ou encore les sportifs de haut niveau sont invités à participer à ce rassemblement. «Notre objectif est de favoriser le mouvement dans sa globalité, que ce soit dans le cadre d'un groupe sportif structuré ou non», explique encore Bernard Sauthier.

CINQ OBJECTIFS

Cette grande fête répond à cinq objectifs, en lien avec la loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (LESp du 17 juin

2011). «Nous souhaitons inciter toutes les tranches de la population à bouger davantage, fidéliser les pratiquants des clubs, sensibiliser au respect de l'environnement, intégrer les handicapés aux pratiques et aux lieux sportifs et, finalement, promouvoir la santé et la nutrition», précise toujours Bernard Sautier.

La nutrition est en effet également au cœur des préoccupations des organisateurs de ce rassemblement. La buvette (située sur la place de Sardaigne) est ainsi labellisée Fourchette verte et un stand d'information distillera de précieux conseils sur la nutrition.

La Ville de Carouge tient à remercier les personnes et groupements sans qui cette fête n'aurait pas pu avoir lieu : les petits-jobs, les travailleurs sociaux hors murs, les bénévoles et les associations. ■



→ **RETROUVEZ TOUTES LES
INFORMATIONS ET LE PROGRAMME
SUR WWW.CAROUGE.CH**

Une nouvelle ligne graphique pour les bibliothèques de Carouge

Avez-vous déjà votre nouvelle carte de lecteur? Non? Eh bien, il est temps d'aller faire un tour dans vos bibliothèques préférées pour y emprunter un bon roman! Ce sera l'occasion de découvrir les différents éléments de la ligne graphique qu'elles ont développés de concert avec le Service des affaires culturelles et de la communication.

Ces nouveaux éléments ont pour but de clarifier toute l'offre proposée par la Bibliothèque et la BiblioQuartier et de vous aider à trouver plus rapidement l'information que vous cherchez. ■



Plaquette de présentation des bibliothèques

parcours d'accueil

Vous venez d'arriver à Carouge ?

Découvrez votre nouvelle ville et faites connaissance autour d'un verre de l'amitié! Afin de permettre aux nouveaux arrivants de découvrir et de s'approprier leur nouveau lieu de vie, la Ville de Carouge et la commission de l'intégration rééditent les parcours d'accueil!

Guidés par des volontaires amoureux de la Ville de Carouge,

les nouveaux habitants auront ainsi la possibilité de découvrir gratuitement et sans inscription préalable, les bâtiments publics, les commerces, les rues et les parcs de leur nouvelle cité.

La visite d'environ une heure trente est suivie d'un apéritif convivial à la Maison de Quartier de Carouge. ■

INFORMATIONS PRATIQUES

Rendez-vous samedi 8 octobre à 10h, dans le hall de la Mairie de Carouge, place du Marché 14.

Les associations qui désirent venir se présenter, lors de l'apéritif, sont invitées à s'annoncer préalablement, soit par courriel à parcoursaccueil.carouge@gmail.com, soit par téléphone au 022 307 89 87 (Corinne Regali).

cours de français à carouge

La commune de Carouge, en partenariat avec l'Université ouvrière de Genève (UOG), organise depuis septembre 2008 un cours nommé « français et intégration ». Ce cours s'adresse à des personnes non francophones vivant sur la commune de Carouge.



José et Maria Castro Leal, Halima Holliger, Marisol Nogueira, Miguel Hernandez, Luisa Da Costa, Mounia Bouzid, Sylvia Scaffitto

A travers l'apprentissage du français, oral et écrit, les participants ont l'occasion de découvrir le fonctionnement de la commune, de participer à la vie culturelle et sociale de Carouge, tout en liant des contacts.

L'accent est mis sur les connaissances de base de la langue (orthographe, grammaire, conjugaison), mais également sur la compréhension de documents, tels que des articles de presse, des avis officiels. Différents thèmes pratiques en relation avec la vie communale sont abordés, comme les instances politiques, les différents services de l'administration, les associations et les activités offertes sur le territoire de la commune.

Une nouvelle session sera organisée durant l'année scolaire 2011-2012. Les cours auront lieu tous les mardis, de 18h à 20h, dès le 13 septembre. Une participation de 100 fr. sera demandée à chacun. ■

INFORMATIONS PRATIQUES

Deux séances d'information et d'orientation seront organisées dans les locaux du Service des affaires sociales, rue de la Débridée 3, les lundis 5 septembre et 12 septembre 2011, de 18h à 19h 30.

Informations et inscriptions
022 308 15 30

la protection civile à carouge

La protection civile de Carouge (OPC Carouge) s'engage aussi au profit de la collectivité.



Le 3 décembre 2010, le commandant de l'OPC Carouge, Grégoire Haenni, a reçu, comme toutes les autres organisations, l'ordre de la Sécurité civile de Genève (SCG) de mobiliser du personnel en urgence.

La neige tombée en quantité pendant la semaine et le froid menaçaient la Course de l'Escalade d'annulation.

Il s'agissait de déneiger les routes et de casser la glace, afin de permettre le déroulement de la course, sans mettre en danger les participants. Les astreints ont été alarmés tôt le matin du vendredi 3 décembre pour être mobilisés

et équipés dans l'heure suivante. Dix-sept volontaires carougeois ont répondu présent pour travailler tant le vendredi toute la journée que le samedi matin.

COURS DE RÉPÉTITION DE MAI 2011

Constatant que les bords de l'Arve, entre le pont de Carouge et le pont du Val-d'Arve, étaient jonchés de débris divers et variés, le domaine appui (*service de la protection civile travaillant sur le terrain, ndlr*) a fait un grand nettoyage des rives côté carougeois de l'Arve. Ce sont plusieurs sacs de 110 litres qui ont ainsi été remplis et amenés au Service travaux, voirie et environnement de la Ville de Carouge, per-

mettant de rendre la promenade des Orpailleurs plus agréable aux promeneurs.

Au parc Noie-tes-Puces, du bois mort en vrac a été tronçonné et rangé en tas.

Ces travaux ont été accomplis en accord avec la Direction générale de la nature et du paysage, les bords des rivières appartenant non pas à la commune où ils se situent, mais au Département de l'intérieur et de la mobilité.

Quant au personnel de la protection et assistance, il a, comme depuis quelques années maintenant, pris en charge les résidants de l'EMS de La Provvidenza, le mercredi 18 mai, et ceux de l'EMS des Pervenches, le jeudi 19 mai 2011.

Ces journées de rencontre et de partage sont particulièrement appréciées tant par les pensionnaires des EMS que par les astreints de la protection civile.

Chacun est en charge d'un aîné qu'il guide lors d'une promenade dans Carouge. Il en est également le soutien pendant le repas de midi, à la Salle du Rondeau, ainsi que pour le loto organisé dans la bonne humeur générale.

La protection civile de Carouge peut ainsi travailler au profit de la collectivité, tout en exerçant les missions qui sont les siennes. ■

info chantiers

Le génie civil à votre service



C'EST FINI !

Les travaux d'aménagement en zone 30 km/h et de mise en séparatif du secteur Montfalcon ont commencé en janvier 2011 par la réalisation d'une canalisation pour les eaux usées entre la rue Montfalcon et la place de l'Octroi, sur une longueur de 210 m. Cette première étape représente l'exutoire des eaux pluviales et des eaux usées du bassin versant de Montfalcon et des zones en amont.

Une déchetterie de 10 conteneurs enterrés pour le tri sélectif a été réalisée à l'avenue de la Praille.

C'EST EN COURS !

Depuis mai 2011, les travaux sont passés à l'étape 2 à la rue Louis-de-Montfalcon dont le tronçon Praille-Débridée a été fermé à la circulation, afin de permettre une bonne avance du chantier.

A ce jour, la réalisation de la canalisation pour les eaux usées



sur ce tronçon est presque terminée et les travaux d'aménagement vont débuter. De plus, les SIG et les autres propriétaires du réseau profitent des travaux communaux pour renforcer leurs installations. La Fondation HLM de la Ville de Carouge profite de ce chantier pour installer deux conduites de chauffage à distance, lesquelles alimenteront certains immeubles du quartier en eau chaude depuis leur chaufferie sise avenue Vibert 18bis. Après sept mois de travaux, et malgré les imprévus ainsi que les travaux complémentaires, le planning initial est respecté.

C'EST À VENIR

Du 26 septembre prochain à la fin de mai 2012, des travaux de renouvellement des canalisations de gaz en acier sont prévus sur la rue Saint-Victor, de la rue du Pont-Neuf à la place du Marché. Ces travaux sont rendus nécessaires par la vétusté de ces canalisations – vieilles de quarante ans. Le Service du gaz souhaitait les changer depuis 2009, en raison des fuites qui avaient été constatées ainsi que des courants vagabonds qui sont liés aux nombreux passages des trams. ■

un miel 100% carougeois

Comme c'est déjà le cas à Paris, à Lyon, à Marseille et, plus près de chez nous, au M-Parc, la Ville de Carouge installe des ruches sur son territoire, plus précisément sur le toit du bâtiment de la Voirie.

Entre 80 000 et 120 000 abeilles ont ainsi élu domicile dans nos murs. Evidemment, dans un souci de sécurité et de bien-être de la population, l'espèce d'abeille sélectionnée (de son nom Buckfast) est éminemment pacifiste et travailleuse.

SAUVER LES ABEILLES

L'installation des ruches sur le toit du bâtiment de la Voirie répond à plusieurs objectifs, l'un d'entre eux étant la sauvegarde de ces hyménoptères. En milieu citadin, ils ne sont plus confrontés en effet aux nombreux pesticides de nos campagnes, qui déciment les essaims. Leur mortalité va donc régresser, comme aussi le nombre d'abeilles malades.

UNE AIDE BIENVENUE

Au-delà de la préoccupation environnementale qui motive la Ville de Carouge, ces abeilles apportent une contribution non négligeable au travail accompli par la Voirie. Polinisatrices, les abeilles carougeoises assurent en effet la péren-



nité des prairies sèches que vous pouvez voir sur certaines bermes centrales. Ainsi, grâce à leur travail, ces prairies repousseront l'année prochaine !

UN MIEL DE QUALITÉ

En plus de l'aide précieuse que ces abeilles apportent à l'environnement, ces dernières produisent un miel de qualité. Contrôlé par

le Service sanitaire, ce nectar est irréprochable. En outre, il peut avoir une odeur étonnante ! Comme l'explique Anthony Leclerc, responsable des Espaces verts de la Ville, « quelques miels ont un surprenant parfum exotique ! Certaines abeilles vont en effet butiner les plantes étrangères que les habitants choient sur leur balcon en été ! » ■

un potager en ville *ou quand les fruits et les légumes envahissent nos trottoirs!*



Partout en Europe, la mode est au retour, dans la ville, d'une nature trop souvent oubliée. N'échappant pas à la règle, la Ville de Carouge, par l'intermédiaire du Service des travaux, voirie et environnement, vous propose des potagers urbains, situés à la place de la Taillanderie, à la rue Jacques-Dalphin ainsi que devant la Mairie. Ces espaces, entretenus tout au long de l'année, donnent des fruits et des légumes qui sont à votre disposition. N'hésitez donc pas à vous servir!

DES POTAGERS AUX OBJECTIFS MULTIPLES

Ces potagers urbains répondent à plusieurs objectifs, explique Anthony Leclerc, responsable des Espaces verts de la Ville. Tout d'abord, ils permettent à Carouge de s'intégrer dans un mouvement d'envergure européenne. Ensuite, ils

proposent une alternative étonnante à la décoration généralement admise en ville. Et de souligner: «Les fruits et légumes sont non seulement aussi jolis que les fleurs, mais ils peuvent en sus être consommés!»

Finalement, les potagers urbains ont également un objectif didactique. Ils permettent à la population de découvrir les cycles de maturation des différentes plantes,



les saisons durant lesquelles poussent les fruits et les légumes et de redécouvrir des goûts et des odeurs peut-être oubliés.

L'ÉCOLOGIE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Afin de respecter la ligne de conduite que la Ville de Carouge s'impose, ces potagers urbains répondent aux préoccupations écologiques actuelles. Ainsi, ces derniers sont totalement bio: «Nous avons opté pour un terreau suisse bio et des plantons issus de la culture suisse bio. En outre, les bacs utilisés sont en plastique recyclé», ajoute encore Anthony Leclerc.

Nul doute dès lors que la population saura profiter de ces fruits et légumes mis à sa disposition! ■

GROS PLAN SUR LE POTAGER URBAIN DE LA PLACE DE LA TAILLANDERIE

Avez-vous remarqué le potager urbain de la place de la Taillanderie? Construction verticale contemporaine, il fait cependant écho aux potagers du Moyen Age. «Bien que ce potager soit construit verticalement, les poches de terre qui le composent et dans lesquelles poussent fruits et légumes rappellent les techniques moyenâgeuses, explique Anthony Leclerc. A cette époque, la terre était amenée dans des régions impropres à l'agriculture pour permettre la subsistance de la population.» ■



printemps carougeois



→ DÉTACHEZ LA PAGE CENTRALE
ET CONSERVEZ LE POSTER
DU PRINTEMPS CAROUGEIS!







carouge!



printemps carougeois



journée de la mobilité

Comme chaque année, la Ville de Carouge participera à la Journée internationale de la mobilité, en proposant diverses activités à ses habitants. Au vu des nombreux événements qui se dérouleront au mois de septembre, cette journée

sera intégrée au week-end sport et santé.

Nous profiterons de cet événement pour aborder les thématiques liées à la mobilité, thématiques en étroite relation avec le sport et la santé! L'Agenda 21 de la Ville de

Carouge vous propose tout un programme d'activités.

Nous vous attendons nombreux le dimanche 25 septembre 2011, de 9h à 16h, sur la place de Sardaigne et à la Fontaine des Tours! ■

PROGRAMME

CAROUGEROULE

Fontaine des Tours

- prêts de vélos
- essais de vélos électriques
- un atelier de réparations ainsi que de nombreux conseils d'entretien pour vos vélos.

ASSOCIATION 1001 ROUES

Cette association vous donnera l'occasion de tester des vélos de toutes sortes... et des plus étranges. Rires garantis!

BALADES À VÉLO

Départ: Fontaine des Tours

Deux magnifiques balades à vélo

pour découvrir les cours d'eau et les milieux naturels entourant la commune de Carouge:

- 10h30, découverte de la Drize sur un parcours pour tous niveaux (durée une heure et demie);
- 14h30, balade le long de l'Aire sur un parcours de niveau moyen (durée deux heures et demie).

STAND AGENDA 21

Le Stand Agenda 21 vous donnera des informations et des conseils pour votre quotidien. Le stand sera aussi le point de

départ du Rallye Pédibus ouvert aux enfants et à leurs parents. Ce rallye vous permettra de parcourir la fête et ses diverses activités et d'y trouver tous les indices pour répondre aux questions qui vous seront posées.

Réservations et informations

Gaëlle Haeny, g.haeny@carouge.ch ou au 022 307 89 60

Inscriptions possibles directement sur place.

atelier synergies *Optimisez le fonctionnement de votre entreprise!*

La Ville de Carouge convie les entreprises aux ateliers Synergies le vendredi 7 octobre prochain.

Pendant une matinée, venez échanger entre entreprises, et

découvrir les soutiens dont vous pouvez bénéficier.

Inscrivez-vous d'ores et déjà par courriel à g.haeny@carouge.ch ou 022 307 89 60. ■



La Ville de Carouge sur la voie du développement durable

En 2006, un premier bilan a été réalisé sur la situation de la Commune relatif aux trois domaines du développement durable.

Vingt-sept indicateurs ont permis de mesurer et de refléter son avancée au niveau tant de la protection de l'environnement, de la dynamique de l'économie locale, du domaine du social que des activités culturelles et sportives.

Une actualisation dudit bilan a été faite, à la fin de 2010, permettant de mesurer l'évolution dans ce domaine.

Sur de nombreux points, il ressort que la Ville de Carouge est sur la

bonne voie et que la tendance à l'amélioration est manifeste. En effet, sur 27 indicateurs, 14 sont en progression, sept sont stables et trois seulement sont moins bien notés. Quant aux trois indicateurs restants, leur évolution est soit ambiguë, soit difficile à apprécier en raison d'un manque de données comparables.

La Commune de Carouge se distingue dans les domaines suivants :

- les places dans les institutions pour la petite enfance ;
- l'aide au développement ;
- les dépenses pour la culture, le sport et les loisirs ;
- la dette communale brute par habitant ;

- les investissements publics et privés pour les agrandissements, les transformations et les travaux d'entretien ;
- la quantité de déchets collectés est en baisse et le taux du tri des déchets en augmentation.

Par ailleurs, l'Administration communale se montre déterminée avec plus de 80 projets réalisés ou en cours allant dans le sens du développement durable.

«Le bon coté de la Ville» est en marche et s'améliore! ■

→ **LE RAPPORT EXHAUSTIF PEUT ÊTRE CONSULTÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE DE CAROUGE WWW.CAROUGE.CH → AGENDA 21**

des castors à carouge!



La Ville de Carouge a le plaisir d'offrir à ses habitants une marche accompagnée par des spécialistes de la nature, dans la forêt de Pinchat, qui leur permettra de découvrir une



zone naturelle très intéressante à proximité de chez eux. L'excursion se terminera par un affût pour tenter d'observer les castors carougeois qui habitent sur l'Arve.

Ne manquez pas cette balade le mardi 18 octobre, de 17h à 20h!

INFORMATIONS

Rendez-vous à 17h devant le cimetière, au pied de la colline de Pinchat. Fin de la sortie à 20h, vers l'Office cantonal des automobiles et de la navigation.

Dès 6 ans, excursion gratuite, 20 places au maximum!

Inscriptions

info@lalibellule.ch ou au 022 732 37 76

Matériel à amener

Jumelles, pique-nique et boissons, chaussures de marche, habits chauds et contre la pluie.

Animateurs

Deux naturalistes de l'Association la libellule.

L'excursion a lieu par

tous les temps, même s'il pleut. ■

les brèves



La mycorhization, un procédé révolutionnaire

Dans un souci d'économie d'énergie, notre Ville teste un nouveau procédé sur les rosiers de l'avenue Vibert : la mycorhization. Ce procédé, des plus novateurs, consiste à utiliser les spores de champignons, aidant les racines des rosiers à mieux absorber les éléments nutritifs présents dans le sol. Ces plantes ainsi inoculées demandent un apport en eau et en engrais limité. Si le résultat de ces tests devait être concluant, l'utilisation de ces spores sera généralisée, à l'avenir.

Des concerts hors du commun

Cet été, votre Ville vous a déjà proposé trois concerts de carillon d'exception ! Moments magiques qui se poursuivront tous les samedis de l'année, à 11 h, grâce aux concerts que vous offrira le titulaire du carillon de l'église Sainte-Croix, Constant Deschenaux, ou l'un de ses assistants, Andreas Friedrich et Yves Roure. Et, pour vous donner une petite idée des magnifiques mélodies que vous pourrez entendre, rendez-vous sur www.carouge.ch.

Votre avis nous intéresse !

Votre journal *Carouge!* existe depuis un an et demi déjà ! Neuf éditions sont passées entre vos mains et nous sommes curieux de savoir ce que vous en pensez. Rendez-vous sur www.carouge.ch pour nous donner votre avis.

Pour que Carouge n'ait plus aucun secret !

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 8 octobre pour découvrir Carouge comme vous ne l'avez encore jamais vue ! Profitez des visites guidées proposées par la Ville de Carouge, en partenariat avec Illico Travel & Business Services, et découvrez ses secrets les mieux gardés ! Rendez-vous tous les samedis, à 11 h, devant la Mairie. Jusqu'au 8 octobre ! Pour plus d'informations : www.carouge.ch, events@illico-travel.ch ou 022 300 59 60.

N'oubliez pas le chéquier culture !

Afin que tout un chacun puisse profiter de la magnifique offre culturelle de la région, la Ville de Carouge vous propose les chéquiers culture : six chèques de 10 fr. remis gratuitement aux ayants droit qui se présenteront à la Mairie ! Pour toutes informations complémentaires : 022 307 89 87 ou sur www.carouge.ch → Culture et Loisirs.

votre nouveau conseil municipal

SOCIALISTES



Pierre Baertschi



Alain Etienne



Arlette La Chiusa



Patrick Monney



Michael Papparou



Etienne Zongo

RADICAUX



Arthur Chiorino



Jean-Jacques Gerster



Anne Hiltbold



Roland Mantilleri



Alain Voignier

À GAUCHE TOUTE !



Maryelle Budry



Elvia Cambier



Frédéric Mino



Jean-Marc Richard



Henriette Stebler

LES VERTS



Pierre Maulini



Sonja Molinari



Corinne Murbach



Didier Prod'hom



Damien Rochette

LIBÉRAUX



Claude Morex



Catherine Vaucher



François Wolfisberg

MCG



Sandro Pistis



Alexandre-René Lambrigger

PDC



Stéphane Barthassat



Bertrand Buchs

UDC



René Gevisier



René Guldimann

INDÉPENDANT



Andréa Rossi

LÉGISLATURE 2011 / 2015



Conseil municipal du du 12 mai 2011

LA POLICE MUNICIPALE RELOGÉE

La proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de construction s'élevant à 1 591 000 fr. pour la réalisation d'un bâtiment provisoire destiné à accueillir le Service de la sécurité publique a été un des points forts de cette séance. L'autre, et non des moindres, a été les déclarations des partis sur les comptes 2010 et leur adoption à l'unanimité.

Déjà évoquée, la réalisation d'un bâtiment provisoire pour le Service de la sécurité publique de la Ville de Carouge, au boulevard des Promenades, succède à un premier projet de conteneurs modulables. L'option d'une construction provisoire en bois, susceptible d'être réutilisée, a finalement été retenue. « Dans le cadre du réaménagement des surfaces destinées à l'Administration communale, la Sécurité municipale devait quitter la Maison Delafontaine, où elle se trouve actuellement, et aurait dû intégrer les locaux prévus à cet effet dans la Maison Baylon », a expliqué le conseiller administratif et maire, Marc Nobs. Toutefois, a-t-il poursuivi, « en raison des délais de construction de cette dernière, nous devons répondre provisoirement à la réinstallation du Service de la sécurité dans un autre bâtiment, d'où la proposition de construire

un bâtiment provisoire au boulevard des Promenades, sur la partie engazonnée située à côté du parking faisant face à l'École des Promenades ».

UN BÂTIMENT RÉUTILISABLE

Ce bâtiment en bois, labellisé Minergie, sera composé de deux niveaux (soit 600 m² de surface de plancher), afin de recevoir certains secteurs de la Sécurité municipale (protection civile, poste des APM et système de vidéosurveillance). « Dès que l'immeuble Baylon sera disponible, a encore précisé Marc Nobs, ce service s'y installera et ce bâtiment provisoire sera alors démonté et, si possible, remonté dans le secteur de la rue du Tir-au-Canon aux Moraines pour remplacer les bâtiments actuellement occupés par le Centre de loisirs. » Ces derniers – qui avaient été récupérés à la Cité du Val-d'Arve où ils accueillent, à l'époque, des travailleurs saisonniers – sont en effet trop vétustes pour être conservés. Le Conseil municipal a certes émis quelques réserves sur l'entretien du bois choisi (du mélèze ukrainien) et l'emplacement prévu, mais a finalement accepté ce choix par 28 voix et 1 abstention.

BÂTIMENT DES CHARMETTES

La proposition du Conseil administratif relative à

l'organisation d'un concours pour le bâtiment des Charmettes comprenant la rénovation du bâtiment existant, la création d'une salle du Conseil municipal et de ses locaux annexes ainsi que le réaménagement du parc Cottier, a été renvoyée en commission des travaux. Plusieurs options avaient déjà été envisagées, sans convaincre les élus. Le Conseil municipal a donc souhaité qu'une autre solution – rénovation de la partie ancienne du bâtiment des Charmettes et construction d'une nouvelle salle du Conseil municipal au bout de ce bâtiment, où se trouve actuellement le parking de la Taillanderie – soit plus particulièrement étudiée dans le cadre d'un concours d'architecture pluridisciplinaire, d'où le dépôt de cette nouvelle proposition.

AUTRES VOTES ET DÉCISIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE

Le conseiller administratif, Jean-Pierre Aebi, a informé le Conseil municipal des premiers résultats enregistrés par les indicateurs de vitesse posés dans la zone 20 km/h (rue Jacques-Dalphin, devant la Mairie et à l'avenue de la Praille). A la rue Jacques-Dalphin, la moyenne de la vitesse enregistrée est de 19,9 km/h et 85 % des véhicules roulent au-dessous de 27 km/h. Devant la Mairie,

la vitesse moyenne est de 22,6 km/h et 85 % des véhicules roulent au-dessous de 29 km/h. A l'avenue de la Praille, les résultats sont excellents. Le Conseil municipal a accepté à l'unanimité la proposition du

Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 259 000 fr. destiné au réaménagement de l'Administration communale dans les locaux des bâtiments Montanrouge-Delafontaine-Mairie (Modema). ■

Conseil municipal du 6 juin 2011

NOUVEAU DÉPART POUR LE CONSEIL ADMINISTRATIF ET LE CONSEIL MUNICIPAL

Comme le veut la tradition, cette séance, marquée par l'entrée en vigueur du nouveau règlement du Conseil municipal, a été entièrement consacrée à la prise de fonction du Conseil administratif, élu le 17 avril 2011, ainsi qu'à l'installation du Conseil municipal, issu des élections du 13 mars dernier, mais également à l'élection du bureau de celui-ci pour cette première année de législation.

LES PRIORITÉS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Après la présentation de la répartition des dicastères entre les trois magistrats*, la conseillère administrative et maire, Stéphanie Lammar, a passé en revue les principaux objectifs du Conseil administratif pour la législature 2011-2015. Extraits: « S'agissant des projets mamouths de Carouge que sont le PAV et le CEVA, a souligné Stéphanie Lammar, ils seront pris en charge collégialement par les trois conseillers administratifs, afin, notamment, de montrer à l'Etat l'importance

que nous entendons donner à ces sujets fondamentaux pour l'avenir de notre commune. Pour mener à bien l'ensemble des missions qui nous seront désormais dévolues, a poursuivi la magistrate, nous souhaitons, mes collègues et moi-même, travailler avec l'ensemble du Conseil municipal en faisant preuve d'ouverture et de transparence. Nous serons attentifs à notre rôle d'exécutif et sommes déterminés à appliquer les décisions prises par le Conseil municipal, même celles qui, par hypothèse, pourraient susciter de notre part quelque réticence. Il s'agit simplement de se conformer aux règles élémentaires de notre démocratie. En ce qui concerne le rôle prospectif du Conseil administratif, nous tenons à présenter des projets forts dans l'unique but d'améliorer la qualité de vie des Carougeoises et des Carougeois. Nous sommes bien conscients que, malgré le charme reconnu de notre cité et son côté chaleureux et convivial que nous entendons absolument préserver, la vie n'est pas toujours facile pour tous nos concitoyens. Nous veillerons dès lors, a-t-elle conclu, à ce

que les intérêts de toutes et de tous soient pris en compte. Il s'agit pour nous d'un objectif fondamental. »

ÉLECTION DU BUREAU

Lors de l'élection du bureau, le libéral Claude Morex en a été élu président par 30 voix, le socialiste Patrick Monney a accédé au poste de vice-président par 31 voix, tandis que le radical Jean-Jacques Gerster devenait, par 31 voix également, secrétaire du Conseil municipal. Les cinq autres membres du bureau – Stéphane Barthassat (PDC), René Gevisier (UDC), Pierre Maulini (Les Verts), Sandro Pistis (MCG) et Jean-Marc Richard (AGT) – ont été élus en bloc à l'unanimité.

Il est par ailleurs à noter que, malgré la majorité obtenue par le Conseil administratif et le Conseil municipal, les partis de l'Alternative ont tenu à garder la répartition des présidences des commissions et des fondations municipales diverses qui prévalait avant les dernières élections (*lire ci-dessous*). ■

*Lire le « Vif du sujet » au début de cette présente édition.

COMPOSITION DE L'EXÉCUTIF ET COMMISSIONS

Pour l'année 2011-2012, c'est la conseillère administrative Stéphanie Lammar qui assumera la fonction de maire et Jeannine de Haller Kellerhals, celle de vice-présidente. L'année prochaine, Jeannine de Haller Kellerhals occupera le poste de maire avec Nicolas Walder comme vice-président. Pour la troisième année, Nicolas Walder assurera la charge de maire avec Stéphanie Lammar en tant que vice-présidente, tandis que cette dernière, assistée de Jeannine

de Haller Kellerhals comme vice-présidente, assumera les fonctions de maire pour la dernière année de la législature.

Pour mémoire, le Conseil municipal désigne en son sein des commissions pour la durée de la législature (commissions permanentes) ou pour étudier un sujet déterminé (commissions ad hoc). Le président Claude Morex a donc fait voter la liste des 13 commissions du Conseil municipal (Finances, Entretien du domaine

public, Constructions et logements, Pétitions, Affaires sociales, Sports et loisirs, Naturalisations, Sécurité, Urbanisme-mobilité-aménagements, Culture, Règlement, Développement durable et PAV/CEVA) qui ont été acceptées en bloc et à l'unanimité, tout comme les membres y siégeant. Certaines commissions ont changé de nom, afin de prendre en compte la nouvelle répartition des domaines de compétences entre les trois conseillers administratifs. ■

Conseil municipal du du 30 juin 2011

TOUR DE CHAUFFE POUR LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le bruit des souffleuses à feuilles et la proposition de verser une indemnité de départ aux magistrats non réélus ont quelque peu occulté les autres points à l'ordre du jour. La plupart de ces derniers ont ainsi été soit acceptés sans grandes discussions, comme l'acquisition pour 110 000 fr. d'une tente pour les manifestations carougeoises, soit promptement renvoyés en commission, à l'image du réaménagement de la Bibliothèque couplé à l'assainissement des dépôts du musée. En effet, si la proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'étude

pour le réaménagement de la Bibliothèque de Carouge et l'assainissement des dépôts du musée de Carouge avait été acceptée, dans l'urgence et à l'unanimité, par le Conseil municipal lors de la séance du 24 mars dernier, celle concernant l'ouverture d'un crédit de construction de 1 570 000 francs destiné à concrétiser le résultat des études menées a été renvoyée, «en raison du montant de la somme», en commission des constructions et logements. Que Jeanine de Haller Kellerhals ait précisé au Conseil municipal que, «vu l'état de dégradation de certaines œuvres, un nettoyage progressif avait déjà été entrepris et que le report de la réalisation de

ces travaux urgents nécessiterait de trouver d'autres lieux d'entreposage pour les œuvres décontaminées», n'a pas suffi pour infléchir la position des élus.

INDEMNITÉS POUR MAGISTRATS NON RÉÉLUS

La proposition du socialiste Michael Papparou d'octroyer une indemnité à chaque conseiller administratif non réélu a été largement débattue, avant d'être renvoyée en commission des finances. «Soulignant l'engagement considérable des conseillers administratifs, durant leur mandat électif, en faveur de la collectivité publique, au détriment de leur propre carrière professionnelle, mais également que, en cas

de non-réélection, ceux-ci doivent retrouver une activité professionnelle dans un délai très court», Michael Paparou proposait «d'octroyer à chaque magistrat non réélu une indemnité unique équivalente à trois douzièmes de leur indemnité annuelle». «La Ville de Carouge a une responsabilité comme n'importe quel employeur, a-t-il ajouté, c'est une question de principe et de justice. Ma proposition équivalait au versement d'un «délai de congé» de trois mois qui leur permettrait une réorganisation de leur vie professionnelle.» Le Conseil municipal a beaucoup hésité, mais a finalement renvoyé cette proposition en commission des finances.

LE TEMPS DES MOTIONS

Une série de motions en souffrance a été examinée par les élus. A l'image de la motion de l'Alternative «Les souffleuses soufflent trop» du 16 décembre 2010 – qui demandait notamment «de limiter leur utilisation et de remplacer les

engins les plus bruyants et les plus polluants» – et a été acceptée, au terme d'un long débat, par 12 oui, 8 non et 3 abstentions. En revanche, la motion des Verts proposant que la Commune achète des caméras thermographiques portables, afin de les mettre à disposition des Carougeois, même profondément remaniée dans le sens d'un soutien financier aux propriétaires désirant faire analyser leur(s) bâtiment(s) par des professionnels, a été balayée.

AUTRES VOTES ET DÉCISIONS PRISES LORS DE LA SÉANCE

La conseillère administrative Jeannine de Haller Kellerhals a informé le Conseil municipal que le Conseil administratif avait décidé de procéder à une première phase des travaux urgents de sécurisation dans la salle du Théâtre de Carouge.

Le Conseil municipal a amendé la proposition du Conseil administratif relative à l'organisation d'un

concours d'architecture pluridisciplinaire et à l'ouverture d'un crédit d'étude de 1 560 000 francs destiné à la rénovation du bâtiment des Charmettes, à la création d'une salle du Conseil municipal de 45 places et de ses locaux annexes ainsi que le réaménagement du parc Cottier. Par 16 oui, 5 non et une abstention, le Conseil municipal a décidé d'adopter à l'option de la rénovation, celle d'une démolition/reconstruction, mais a préféré, dans l'attente de renseignements complémentaires (classement possible du bâtiment), renvoyer le dossier en commission des constructions et logements.

Les conseillers municipaux ont également accepté à l'unanimité la proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit de 87 000 francs destiné à la création d'un préau couvert pour l'Ecole enfantine de Montfalcon. Ce vote permettra de réaliser ces travaux pendant les vacances scolaires d'octobre prochain. ■



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

les jeudis 15 septembre et
20 octobre à 18h30

Maison Delafontaine
Rue Jacques-Dalphin 24,
2^e étage

Séances ouvertes au public



HALTE AUX ATTEINTES À LA LIBERTÉ !

Cet été, au Moyen-Orient et en Europe, des peuples sont descendus dans la rue pour crier leur indignation contre les tyrans et les démantèlements sociaux. AGT Carouge se sent profondément solidaire de leurs révoltes et de leurs revendications pour plus de démocratie et de justice sociale.

Alors que des militants se font tuer en Syrie et en Lybie pour leurs libertés, le Grand Conseil de Genève a voté, au début de juin, une modification de loi liberticide s'attaquant au droit de manifester. Cette loi (10615) fait endosser aux organisateurs la responsabilité de tous les problèmes causés par des tiers pendant une manifestation et prévoit de très lourdes amendes et le refus de toute nouvelle autorisation durant cinq ans, même si toutes les précautions ont été prises (service d'ordre, appel au calme, entre autres).

Elle vise ainsi à intimider les responsables d'organisations, voire même à les livrer à la provocation. (Facile de briser un mouvement de protestation en y introduisant des casseurs!)

Toute la gauche, les syndicats et une vingtaine d'associations ont senti le danger et se sont unis pour faire signer un référendum contre cette loi. Et 10 600 signatures, dont plusieurs centaines à Carouge, ont été réunies en six semaines. AGT Carouge fera campagne pour le refus de cette loi, en mars.

Mais, avant même le vote de cette loi, des atteintes aux libertés se sont fait sentir – insidieuses ou brutales. Des organisateurs de manifestations ont déjà reçu de fortes amendes, des immigrés ont été emprisonnés d'emblée, sans parler des requérants d'asile expulsés dans la violence... Et des affiches créent un climat de suspicion, alors que nous avons tant besoin de solidarité!

AGT Carouge reprend avec dynamisme la vie politique pour atteindre ses objectifs d'une ville harmonieuse, créative et solidaire, avec l'aide de son exécutif de gauche! ■



LE MCG REMERCIE LES ÉLECTRICES ET LES ÉLECTEURS CAROUGEIS !

Vous avez été très nombreux à voter pour le MCG et à nous faire confiance, autant pour le Conseil municipal que pour le Conseil administratif. Malgré les coups bas des autres partis, nous nous engageons à défendre les citoyennes et les citoyens de Carouge. Et cela, quelles que soient les attaques. C'est notre manière de vous remercier.

Première attaque contre le MCG

Le MCG a proposé que nous soyons placés, au Conseil municipal, entre les deux blocs – l'Entente et l'Alternative –, ce qui correspond à la réalité politique de Carouge. Effrayés par le succès du MCG et cherchant stupidement à nous dénigrer, des partis politiques, en mal d'arguments, veulent nous placer à droite de la droite. En réalité, le MCG se trouve en accord avec la gauche, pour le social, et avec la droite, pour la sécurité, mais en dehors des magouilles, le logement par exemple...

Si nous avons fait cette demande, c'est par fidélité envers les électeurs du MCG. Plus de 600 votants ont plébiscité notre ligne politique. Ils doivent être respectés.

Mais notre proposition a été écartée par une très large majorité des conseillers municipaux, qui n'ont pas eu le courage du vote nominal. Nous continuerons à nous battre.



Soutenir les assurés à Berne !

Mauro Poggia est président de l'Assuas-Genève, dont les bureaux se trouvent à Carouge. L'Association suisse des assurés a défendu de nombreux Carougeois contre la dictature des caisses maladie. Mauro

Poggia sera candidat sur la liste MCG, mais il sera aussi le candidat de tous les assurés. Quelle que soit votre opinion politique, nous vous demandons de le soutenir à Berne autant pour le Conseil national que pour le Conseil des Etats. ■

*Sandro Pistis,
MCG Carouge*



**FONDATION HLM : LE PDC DEMANDE UNE COMMISSION
AD HOC POUR ACCOMPAGNER LES RÉFORMES NÉCESSAIRES
DEMANDÉES PAR LA COUR DES COMPTES**

Nous n'avons pas voté les comptes de la Fondation HLM, car nous considérons que la gestion de cette fondation n'est pas optimale.

Le rendement locatif est ridicule.

Le contentieux est beaucoup trop haut.

Les sous-locations trop permissives et non contrôlées par manque de volonté de certains membres du Conseil.

L'informatique a des ratés et ne permet pas de savoir avec exactitude l'état des comptes. Le réviseur des comptes a été très critique à ce sujet.

Nous reconnaissons le rôle social de cette fondation.

Mais « social » ne veut pas dire cadeau, gestion à la papa, dans un but purement électoraliste.

Une réforme en profondeur de cette fondation s'impose.

Le développement du nouveau quartier Praille-Acacias-Vernets va nécessiter de gros investissements.

La Fondation HLM sera appelée à participer activement à cet essor.

Il faut donc réagir maintenant.

Une modification de la manière de piloter cette fondation s'impose.

Nous devrions nous inspirer de la réforme entreprise par l'Hospice général dans la gestion de son parc immobilier.

Sans réforme, nous allons à la catastrophe avec, probablement, l'obligation de la part de la commune de puiser dans les finances de la Municipalité.

Nous défendons le principe que, au centre, il y a l'humain et que les familles c'est Vous, c'est Nous. ■

Les démocrates-chrétiens

<http://pdccarouge.blog.tdg.ch/>

VOILÀ, VOILÀ, VOILÀ...

C'est la rentrée... et que va-t-on y trouver?

Des réponses à nos questions? Maintenant que nous avons un CA de gauche, aura-t-il la transparence tant demandée, et pourtant si difficile à obtenir!

Il aura fallu l'enquête de la Cour des comptes pour ouvrir une boîte de Pandore? Mais, cette boîte, existe-t-elle vraiment?

Nous, citoyens de Carouge, nous avons le droit d'exiger de la nouvelle gouvernance de continuer le travail commencé sous l'ancienne législature.

Quid de l'installation des pigeonniers demandée par le Conseil municipal sur notre impulsion?

Quid du financement de la campagne pour une famille de clandestins? Les deniers publics ont-ils servi à payer les banderoles?

Quid de ce que va nous coûter la remise en état de la rue Jacques-Dalphin? Après ce massacre!

Quid du montant dépensé par la Fondation HLM de Carouge pour « expliquer » ses bévues? En distribuant une lettre « circulaire » à chaque locataire dans une enveloppe à en-tête avec étiquette nominative!

Quid des dépenses « pharaoniques » en subventions diverses, comme les 75 000 fr. pour un « café ethno-culturelo-botello-nesque », les 200 000 fr. pour un théâtre « amical », mais qui ne possède visiblement pas la pierre philosophale, car il n'a jamais créé de spectacles, et que penser d'une demande de crédit « d'étude » de 1 704 000 fr. pour voir combien nous coûterait une rénovation des Charmettes?

Alors que ces sommes ainsi économisées pourraient servir à créer des emplois en abaissant, par exemple, la taxe professionnelle communale pour aider les entreprises carougeoises et en attirer de nouvelles.

Une dernière pour être sûr d'avoir tout compris...

Quid de cette demande farfelue d'un élu socialiste, se prenant pour un requin de la finance ou un ponte de l'industrie pharmaceutique, demandant un parachute doré après seulement un mandat au CA?

Serait-ce en prévision d'une prochaine baffe électorale?

Ce sera tout pour cette fois... Belle rentrée! ■

Michel Baud, président UDC Carouge
udc.carouge@orangemail.ch

concours international *de céramique*

LA BOÎTE

Du 1^{er} octobre au 6 novembre 2011, le Musée de Carouge vous propose une exposition des pièces sélectionnées pour la 13^e Biennale de céramique sur le thème de la boîte.

En outre, le Musée de Carouge s'associe au 12^e Parcours Céramique Carougeois et présente, dans le jardin du musée, les sculptures céramiques de Drazen Vitolic (HR). ■



MUSÉE DE CAROUGE

Place de Sardaigne 2
1227 Carouge
022 342 33 83

Du mardi au dimanche,
de 14h à 18h (lundi fermé).

**Horaire spécial durant le Parcours
Céramique Carougeois**
Les 1^{er}, 2, 8 et 9 octobre,
de 10h à 18h.

Atelier
Les enfants façonnent leur
propre boîte. Réservé aux enfants de
4 à 12 ans.
Inscriptions à l'accueil du musée.

Entrée libre

Découvrez les trésors du musée

En cette année de 225^e anniversaire de l'accession de Carouge au rang de ville royale, ceux qui souhaiteraient approfondir leurs connaissances de l'histoire de la Cité sarde pourront se tourner vers le désormais classique ouvrage paru en 1992 et qui emmène le lecteur de l'Antiquité à nos jours, au gré des contributions de plusieurs spécialistes de ces différentes

périodes. Cet ouvrage est en vente à l'accueil du musée au prix exceptionnel de 40 fr. □



une biennale carougeoise

de haut vol : le 12^e Parcours Céramique Carougeois

Depuis près de vingt-cinq ans, le Parcours Céramique Carougeois présente, en parallèle au Concours international de céramique du Musée de Carouge, plus de 20 expositions à Carouge et à Genève ainsi qu'une série d'événements qui en font un véritable festival de la céramique. Depuis 2010, cette biennale internationale est organisée par la Fondation Bruckner pour la promotion de la céramique.



Œuvre de Drazen Vitolic

Du 1^{er} au 9 octobre 2011, le 12^e Parcours Céramique Carougeois proposera le travail d'artistes de renommée internationale dont l'ap-

proche de la céramique – qu'elle soit classique ou radicalement contemporaine – est riche et généreuse. Expositions, démonstrations et atelier, conférences, projection de films, librairie céramique, performances, cuissons diverses sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges.

Le Musée de Carouge, le Musée Ariana et la Fondation Baur, Musée des arts d'Extrême-Orient, collaborent étroitement à l'événement, de même que l'Association céramique suisse qui, dans le cadre de l'exposition *Platform* (à l'Espace Grange-Collomb), présente la jeune céramique helvétique et propose également son marché céramique, tandis qu'une sélection des films du Festival international du film sur l'argile et le verre peut être montrée grâce aux Ateliers d'art de France. Les collaborations interinstitutionnelles se développent et se confirment pour offrir un événement aux ambiances multiples.

Proposant un regard le plus diversifié possible sur la création céramique contemporaine européenne de haut niveau, la biennale jette des ponts entre les domaines artistiques. Ainsi, les Halles de la Fonderie accueilleront de jeunes plasticiens travaillant tous la terre dans *Ceramics Now!*, une exposi-

tion hors du commun offrant au spectateur une performance en continu sur la durée de la biennale, une installation de 8 tonnes de terre crue et de la céramique de grand format.

La diversité d'expression, la qualité et l'intérêt des œuvres présentées seront au rendez-vous de ces neuf jours d'événements céramiques qu'un nombreux public de professionnels, de collectionneurs et d'amateurs aura le plaisir de découvrir. ■

Sophie Wirth Brentini

INFORMATIONS

Fondation Bruckner pour la promotion de la céramique
Espace Grange-Collomb
Chemin de Grange-Collomb 38
1227 Carouge

Tous les événements sont gratuits et, sauf mention spécifique, sans réservation.

Programme complet sur
www.parcoursceramiquecarougeois.ch

022 300 07 18 ou 079 285 70 71
www.ceramique-bruckner.ch

journées du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine, qui se tiendront les 10 et 11 septembre 2011, seront consacrées, en Suisse, au monde souterrain avec, pour titre, « Un monde sous nos pieds ». A Carouge, plusieurs rendez-vous marquent cet événement.

VOLTAIRE CONTRE ROUSSEAU

Depuis le XVIII^e siècle, la Cité sarde, dont on fête les 225 ans cette année, est au cœur du débat sur l'art de faire du théâtre. Edifié en 1972 pour son fondateur, François Simon, le Théâtre de Carouge prend en charge cet héritage dans un bâtiment résolument moderne: autres temps, autres lieux.



Situés au centre du Vieux-Carouge, le théâtre et son pendant, la Salle communale (dessinés par le Bureau ACAU), forment un ensemble moderne et harmonieux évoquant les anciennes places de la ville. Partiellement réaménagé en 2008, afin de répondre aux techniques actuelles du spectacle vivant, le théâtre est, depuis sa construction, un subtil alliage de verre et de béton, avec un toit massif dont le biais vertigineux semble suspendre l'architecture entre terre et ciel.

A l'occasion des Journées du patrimoine, l'équipe du Théâtre de Carouge vous guidera dans ce lieu chargé d'histoire, hanté

par la présence de comédiens exceptionnels, et proposera une visite insolite des cintres aux dessous! ■

Samedi 10 septembre

à 14 h et à 16 h 30,

dimanche 11 septembre

à 11 h, 14 h et 16 h 30

Lieu

Théâtre de Carouge
Rue Ancienne 39
1227 Carouge

Possibilité de bruncher sur place

Plus d'infos sur www.tcag.ch, au 022 343 43 43 et à info@tcag.ch

CAROUGE, UNE VILLE INVENTÉE AU XVIII^e SIÈCLE

Afin de célébrer et de rendre hommage à *L'invention de Carouge*, 1772-1792, ouvrage monumental d'André Corboz sur le développement urbanistique et architectural de Carouge, ville fondée au XVIII^e siècle, il a été décidé de produire un film retraçant cette fabuleuse histoire et ses prolongements réalisés et probables. Le DVD a été édité à l'occasion des fêtes du 225^e anniversaire élevant Carouge au

rang de ville royale, manifestations organisées du 2 au 11 septembre. ■

Dimanche 11 septembre,

à 18 h (durée: 45 min).

Lieu de la projection du film:

Théâtre de Carouge,
Rue Ancienne 39
1227 Carouge

La projection du film a lieu en présence de Christiane Kolla, réalisatrice, et de Dominique Zumkeller, historien et

conseiller historique. Le DVD sera également disponible après la projection.

PLUS D'INFORMATIONS

www.patrimoineromand.ch ou
www.geneve.ch/patrimoine/jep

La brochure du programme romand est disponible à la Mairie de Carouge et à l'Arcade d'information municipale, au pont de la Machine 1.

Un monde sous nos pieds

En marge des Journées du patrimoine, la commune de Carouge organise une visite sur le thème «Un monde sous nos pieds». Nous vous proposons donc de découvrir les ressources patrimoniales du Carouge souterrain, avec des lieux suivants :

- les tunnels comme l'ancêtre du CEVA, maquette grandeur nature de la liaison Praille-Eaux-Vives, sous la colline de Pinchat,
- les canaux souterrains amenant l'eau à des moulins divers et aux industries,
- la grande histoire des puits qui alimentaient les fontaines et les jardins carougeois,
- les pieux burgondes cachés, redécouverts lors de terrassements,
- les pierres romaines lapidaires découvertes par les archéologues,
- les réseaux modernes des canalisations, chauffage, fibre optique, entres autres,
- les plafonds voûtés en briquettes de terre cuite sous certains bâtiments.

Une courte promenade commentée vous permettra de visiter quelques-unes de ces curiosités en présence de Dominique Zumkeller, historien et archiviste communal, et de Gérald Berlie, architecte.

Rendez-vous samedi 10 septembre, à 14 h, devant la Mairie. □

concerts d'automne 2011

La Ville de Carouge se réjouit déjà de vous accueillir aux Concerts d'automne 2011. Comme à l'accoutumée, tous les dimanches de novembre seront égayés par des artistes de grand talent. Cette année, coup de projecteur sur des artistes et des compositeurs carougeois. Venez nombreux, l'entrée est libre !

DIMANCHE 6 NOVEMBRE, 17 H

ÉGLISE SAINTE-CROIX

Camerata Venia

Gleb Skvortsov, direction
Julie Martin du Theil, soprano

Programme

Gustav Mahler,
Symphonie n° 4 en sol majeur

DIMANCHE 13 NOVEMBRE, 17 H

TEMPLE DE CAROUGE

Orchestre de chambre de Carouge

José Eduardo Gomes, direction

Programme

Franz Schubert, *Rosamunde*
Johan Nepomuk Hummel,
Introduction, thème et variations pour hautbois
Francois-Joseph Gossec,
Symphonie n° 1
Gabriel Fauré, *Pavane*
Edvard Grieg, *Deux mélodies pour cordes op. 53*
Georg Friedrich Haendel, *Music for the Royal Fireworks*
Wolfgang Amadeus Mozart,
Concerto pour clarinette

DIMANCHE 20 NOVEMBRE, 17 H

TEMPLE DE CAROUGE

Concert consacré au compositeur et organiste Roger Vuataz (1898-1988)

Programme

Musique de chambre :

Sonate pour violoncelle et piano, opus 39

Au piano: Michèle Courvoisier

Au violoncelle: Florestan

Darbellay

Sonate pour flûte et piano, opus 99

Au piano: Michèle Courvoisier

A la flûte: Dominique

Guignard

La complainte pour violoncelle et piano, opus 118/1

Au piano: Michèle Courvoisier

Au violoncelle: Florestan

Darbellay

Quatuor à cordes, opus 114

Quatuor Galatea

Pièces d'orgue :

Trois pièces sur un thème unique, opus 64 pour orgue solo

Dyptique de concert, opus 13 pour orgue solo

A l'orgue: Vincent Thévenaz

DIMANCHE 27 NOVEMBRE, 17 H

SALLE ROBERT-DUNAND,

RUE DU MARCHÉ 9

Concert du ou des lauréats de la Bourse Marescotti-Ville de Carouge 2011

Programme et lauréats seront dévoilés au début de septembre. ■

un atelier bd à la bibliothèque de carouge

Saisissez cette chance de découvrir les techniques de travail de la bande dessinée!

L'objectif de cet atelier est d'apprendre, sous la forme d'un travail collectif, à maîtriser les codes d'expression de la bande dessinée (scénario et dessin), en racontant une intrigue qui fera l'objet d'une publication et d'une exposition temporaire à la Bibliothèque de Carouge, en 2012.

L'occasion sera également donnée, lors de cet atelier, de se sensibiliser au monde de la bande dessinée actuelle, à ses auteurs ainsi qu'à ses travaux et techniques.

En outre, les participants auront la possibilité de s'initier au dessin d'observation et de perspective (sorties dans Carouge).

DÉROULEMENT DE L'ATELIER

- Octobre: initiation au dessin d'observation et de perspective, définition du scénario, sensibilisation au monde de la bande dessinée actuelle.
- Novembre: création des personnages de la narration, du ton de l'histoire ainsi que du rapport «lecteur-narrateur», écriture collective du scénario.
- Décembre: réalisation du storyboard (mise en place des cadrages, angles de vue, rythme du récit, etc.).
- Janvier: réalisation des crayonnés des pages finales de l'histoire (texte et image), recherches graphiques pour la couverture et le dos du livre.
- Février: encrage et mise en couleurs des planches finales

(textes et images), crayonné et encrage des pages de couverture et du dos du livre.

- Mars: mise en couleurs de la couverture et du dos du livre, dernières retouches. ■

INFORMATIONS PRATIQUES

Places limitées à 5 participants (10-12 ans), qui seront sélectionnés à partir de leur talent de dessinateur.

Les enfants intéressés doivent réaliser un strip de trois cases en couleurs ou en noir-blanc (format, technique et thème libres) ainsi qu'un dessin d'observation avec sa légende, qui devront être adressés avant le 11 septembre 2011 à la Bibliothèque de Carouge (Atelier BD, boulevard des Promandes 2bis, 1227 Carouge).

L'inscription à l'atelier est gratuite.

Les cours se font sur deux semestres, soit 22 séances.

Horaire

Les lundis, de 17h à 18h

Renseignements

022 307 84 01 ou

p.dunand@carouge.ch



du jazz au temple de carouge

Samedi 8 octobre, à 18h, le temple de Carouge vibrera au son de «Kôans».

La 15^e édition de Jazzcontreband aura lieu, en 2011, du 4 au 23 octobre. Comme chaque année, c'est dans plusieurs lieux que le meilleur de la scène jazz actuelle viendra à la rencontre de son public. Le 8 octobre prochain, c'est dans le cadre surprenant du temple de Carouge qu'un concert vous attend.

«Kôans» se présente comme un recueil de petites énigmes sonores à méditer. Les courtes pièces improvisées, condensées de sens, puissamment évocatoires, se jouent de la technique pour élaborer au fil de l'improvisation une musique qui laisse libre cours à l'imagination,

au geste et à l'intuition.

Il s'agit pour Fabien Sevilla, contrebasse solo, de laisser parler la musique, de se laisser traverser par elle sans a priori et d'être son vecteur dans un lieu où l'acoustique permet un rapport aussi brut que naturel avec l'instrument. Le tout est riche de sens et captivant de sincérité.

Un rendez-vous d'un virtuose helvétique de jazz contemporain dans un endroit magique. A ne pas manquer! ■

Informations et réservations sur www.jazzcontreband.com



né pour lire...

à la Bibliothèque de Carouge!

Un tapis, des canapés, des petits fauteuils, des coussins, une bibliothèque, des enfants âgés de 6 mois à 4 ans, accompagnés de maman, papa, grand-maman, grand-papa, marraine ou parrain, réunis pour chanter des comptines et lire plein de livres... La Bibliothèque de Carouge poursuit sa mission de sensibilisation à l'importance du contact avec les histoires dès le plus jeune âge en organisant des animations d'éveil

au livre «Né pour lire». Des rendez-vous de plaisir et de tendresse à partager avec votre enfant autour des albums illustrés mis à votre disposition. ■

Pour tout savoir sur ce projet national www.nepourlire.ch



PROCHAINES RENCONTRES À LA BIBLIOTHÈQUE DE CAROUGE

Boulevard des Promenades 2bis
samedi 24 septembre 2011,
de 16h - 16h45 et
vendredi 21 octobre 2011,
de 10h - 10h45.

Entrée libre

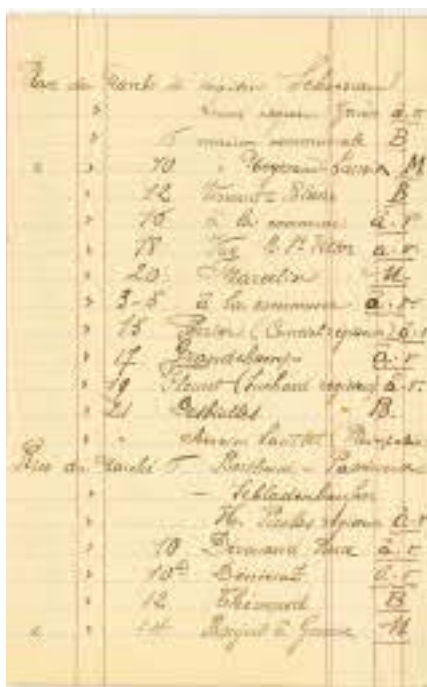
Renseignements

Nathalie Brönnimann
022 307 84 07
n.bronnimann@carouge.ch
www.bibliotheque-carouge.ch

les eaux souterraines *de Carouge*

Le geste machinal de tourner le robinet et de voir l'eau couler n'étonne plus personne sous nos latitudes. Le geste est si simple que le gaspillage est fréquent, et même important. Il n'en a pas toujours été ainsi.

Lorsque la cour turinoise décide, vers 1772, de construire une ville nouvelle – Carouge – afin de profiter de l'importance du commerce et de la réputation genevoise, la question de l'approvisionnement en eau ne se pose même pas. L'espace urbain projeté étant situé sur la nappe phréatique peu profonde, la fourniture de l'eau est ainsi simplifiée. Or, bien que bordée par deux cours d'eau, l'Arve et la Drize, ces rivières ne seront pas utilisées comme pourvoyeuses d'eau potable. Chaque maison aura son puits, ou peut s'en faut. Au XIX^e siècle, Carouge doit affronter d'importants problèmes d'approvisionnement d'eau. La Cité sarde a pris du retard sur sa grande voisine; mais les finances carougeoises ne permettront que tardivement de répondre à ce besoin vital. C'est en effet en 1867 que Carouge opte pour un plan ambitieux en matière hydraulique. Un réseau de canalisations, alimentant dix-huit bornes-fontaines et dix-huit bouches à eau ainsi que quatre fontaines monumentales dessinées par l'architecte Jean-Daniel Blavignac, apporte une solution efficace au problème



Première page du carnet du recensement des puits et pompes de Carouge, en 1895.

récurrent de l'alimentation en eau. Rappelons que l'eau courante, à domicile, n'est pas encore d'actualité et que les besoins quotidiens sont fournis par les nombreux puits. Les Archives communales conservent une liste des puits recensés. En 1895, on dénombre 406 puits ou pompes. Soit un puits pour deux maisons, ou presque. Le nom des propriétaires, classés par

rue, est suivi des mentions qualitatives de l'eau: «B», «M» ou «à V», probablement pour «à vérifier». Toujours est-il que 113 points d'eau portent la mention «B», probablement pour «bonne»; 108 puits sont accompagnés de la lettre «M», qui veut probablement dire «eau de mauvaise qualité» dans l'esprit des recenseurs. La qualité de l'eau doit être vérifiée pour 185 autres puits. La qualité de l'eau souterraine laisse donc passablement à désirer. La réaction de la Municipalité ne se fera pas attendre. En 1898, les quelque 700 maisons carougeoises pourront se raccorder à un tout nouveau réseau d'eau courante. ■

Dominique Zumkeller, archiviste

Pour en savoir plus

Voir les dossiers des Archives communales de Carouge 868 / P 13 et 1035 / P 13.

l'atelier de céramique

de la Maison Potter a 25 ans



La Maison Potter, sous sa forme actuelle, a été inaugurée en octobre 1986. La société coopérative Art et Artisanat Maison Potter fêtait ainsi la fin des travaux de rénovation pour laquelle elle avait été créée et le début de la nouvelle histoire de l'atelier – qui avait été initialement celui du peintre Adolphe Potter. Cet espace est ouvert à tous les

publics et leur permet une approche du monde de la céramique – si étroitement lié à l'histoire de Carouge – à travers l'initiation et l'enseignement des techniques du travail de l'argile.

Au fil du temps, les activités proposées par la Maison Potter se sont considérablement diversifiées. Cours

hebdomadaires pour adultes et enfants, stages, formation continue, semaines d'été pour les jeunes, accueil de classes dans le cadre du programme «L'art et les enfants»: telle est son offre aujourd'hui. Que voilà un endroit idéal pour ce genre d'activités: beau volume intérieur ouvert sur un jardin agréable, lumière, accès facile et proche de la ville. ■

*Les céramistes de la Maison Potter
Natacha Lozes Cardon
Sonja Décaillet*

la nouvelle saison

de la Maison de Quartier de Carouge

LA MAISON DE QUARTIER DE CAROUGE PASSE À TABLE!

Quinzaine « Touche pas à mon assiette! »
du 22 octobre au 5 novembre 2011

L'alimentation est un sujet devenu incontournable depuis plusieurs années. La mal-bouffe, l'obésité croissante de la population et les crises telles que celles de la vache folle ou de la bactérie E.coli s'affichent sur les manchettes de nos journaux. Parallèlement, la réflexion sur les modes de cultures et leurs impacts environnementaux et sociaux gagne également du terrain.

La MQC a décidé d'y mettre son grain de sel! Durant cette quinzaine, nous centrons une partie de nos activités usuelles sur ce thème et organisons des moments particuliers, ouverts à un public plus large, afin de faciliter la réflexion et l'échange d'idées.

LES MOMENTS « FAMILLES » DE LA RENTRÉE À LA MQC

La MQC propose différents moments destinés aux familles ou aux problématiques qui peuvent les toucher.

Cela commence par un spectacle donné dans le cadre du Festival de la Bâtie (le vendredi 9 septembre) et se poursuit avec la deuxième édition de notre Marché aux puces des enfants, le samedi 17 septembre. Par ailleurs, nous organisons, depuis l'année dernière, des Café parents pour discuter et

échanger autour de problématiques familiales. Ces moments d'échange seront doublés par des soirées « Paroles de familles » touchant plus particulièrement les difficultés socioéconomiques que rencontrent les familles.



L'ETHNOPOLY À LA TAMBOURINE, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR RÉALISER CE GRAND PROJET

Le 2 juin 2012, la MQC organise avec l'Ecole de la Tambourine et l'Association des parents d'élèves de cet établissement un jeu grandeur nature permettant aux élèves de rencontrer la richesse culturelle de leur environnement.

Pour pouvoir mettre sur pied cet événement, nous recherchons:
– des familles résidentes dans le périmètre du jeu (Tambourine,

Grande-Porte, Cycle de Pinchat, bas du chemin de Pinchat) ou des associations carougeoises pour tenir un poste sur son origine culturelle, ses passions ou ses objectifs;
– des adultes prêts à accompagner les groupes d'élèves de poste en poste. ■

Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à prendre contact avec nous!

INFORMATIONS PRATIQUES

PLAN D'ACCÈS



MAISON DE QUARTIER DE CAROUGE

Rue de la Tambourine 3
1227 Carouge
T 022 308 88 50 – F 022 308 88 51
mq.carouge@fase.ch
www.mq-carouge.ch
Du lundi au vendredi: 8h – 12h et
13h30 – 18h



À NE PAS RATER ÉGALEMENT!

DÈS LE LUNDI 5 SEPTEMBRE**Reprise des activités de la MQC**

C'est la rentrée, les accueils libres enfants et ados, l'atelier récréatif et les mercredis aux Moraines redémarrent.

LES VENDREDIS 9 SEPTEMBRE ET 21 OCTOBRE**Repas « séniors d'ici et d'ailleurs », à 12h**

Plats du jour à 10 fr. concoctés par un groupe de migrants séniors qui se perfectionnent à la cuisine avec des produits locaux. Réservations obligatoires au plus tard la veille, à 18h.

DÈS LE LUNDI 19 SEPTEMBRE**Reprises des cours proposés par la MQC ou des associations « hôtes »**

Découvrez les différentes possibilités sur notre site ou dans notre dépliant annuel. Une semaine d'essai est proposée.

LES MARDIS 20 SEPTEMBRE ET 18 OCTOBRE**Café parents, de 20h à 21h30**

– 20 septembre: Comment aider mon enfant (6-12 ans) dans ses apprentissages;
– 18 octobre: C'est l'heure d'aller au lit, le sommeil chez les 0-4 ans.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE**Fête du sport et de la santé, de 9h à 17h**

Venez découvrir différents sports urbains (polo-vélo, tchoukball, street foot...) sur la place de Sardaigne.

SAMEDI 8 OCTOBRE**Parcours d'accueil pour les nouveaux habitants**

Ce parcours informe les nouveaux Carougeois et Carougeoises et leur fait découvrir les lieux « sociaux » de la Ville. Un apéro est offert en fin

de matinée à la MQC.

Rendez-vous à 10h, dans le hall de la Mairie de Carouge. Renseignements au 022 300 06 30 ou à parcoursaccueil.carouge@gmail.com

MARDI 11 OCTOBRE**Paroles de familles, de 18h à 19h30**

La famille, une affaire privée et publique.

DU LUNDI 24 AU**VENDREDI 28 OCTOBRE****Centre aéré pour enfants aux Moraines (5-11 ans) et accueil libre pour adolescents (12-18 ans)**

Inscriptions ou informations: adressez-vous à notre secrétariat.

fête japonaise 日本祭り!

Venez fêter le Japon, le dimanche 2 octobre, de 13h à 19h, à la Salle des fêtes de Carouge!

The Japan Club of Geneva, sous le patronage du Consulat du Japon et en collaboration avec le Chœur Outa-no-kai et la Ville de Carouge, vous propose de découvrir la culture

de ce pays, dimanche 2 octobre, de 13h à 19h, à la Salle des fêtes de Carouge. Cette fête sera une belle occasion de soutenir les efforts de reconstruction, à la suite de la

APERÇU DU PROGRAMME

- Démonstration et initiation de tambours japonais
- Démonstration d'aïkido
- Démonstration et initiation à la langue japonaise
- Spectacle de Théâtre Kabuki – Défilé de kimonos
- Exposition d'artistes japonais
- Et bien plus encore...

catastrophe qui a touché le Japon en mars dernier. ■

40^e anniversaire *du Judo Club Carouge*

Le Judo Club de Carouge (JCC) vous invite à venir fêter son 40^e anniversaire, le 15 octobre prochain !

Si c'est en 1969 que Jordi Gretz ouvre un premier cours de judo dans le cadre du Centre de loisirs de Carouge, il faudra attendre 1971 pour voir la création du véritable Judo Club de Carouge, sous la présidence de Raymond Rossier. Durant les quarante années passées, le JCC n'a cessé de se développer pour compter aujourd'hui 300 membres !

LE CLUB LE PLUS TITRÉ DE GENÈVE

Avec 16 médailles d'or, 15 d'argent et 13 de bronze obtenues au Championnat genevois du 5 février 2011, le JCC est actuellement le club le plus titré de Genève. Il bénéficie d'ailleurs d'une aura et d'une reconnaissance qui vont bien au-delà des frontières carougeoises, et cela grâce à des com-

battants tenaces, entraînés d'une main de fer (dans un gant de velours) par une équipe de moniteurs de choc, dirigée par Cosimo Papa et Nikola Smatlik.

Le comité souhaite fêter l'événement avec l'ensemble des membres actuels du club bien sûr, mais également avec ses anciens membres qui ont, à une époque ou à une autre, fait partie de l'aventure. ■

PROGRAMME

16h	Ouverture des portes
16h 30	Accueil du président et démonstrations diverses
17h 30	Partie officielle, discours
18h 30	Apéritif
19h 30	Repas
22h	Soirée dansante

INFORMATIONS

Inscriptions à
info@judo-club-carouge.ch

Prix
50 fr. pour les adultes et 20 fr. pour les enfants de moins de 12 ans.

Paiement
CP 12-7080-0 en mentionnant «40^e» ainsi que vos nom et prénom dans la case «communication», d'ici au 30 septembre 2011.

Lieu
Salle des fêtes



apprenez à jouer

d'un instrument

L'Ecole de musique et orchestre junior de la Musique municipale de Carouge donne la possibilité aux enfants (dès 6 ans) et aux adultes d'apprendre, à des conditions très favorables, à jouer d'un instrument. Flûte, clarinette,

saxophone, trompette, trombone, cor, batterie et tambour sont autant d'instruments qui y sont enseignés. Si vous souhaitez faire partie de la Musique municipale de Carouge, voilà une occasion à ne pas manquer! ■

INFORMATIONS

Formulaire d'inscription
www.mmc-ge.ch, → Ecole de musique

Contacts
Jean-Marie Paraire, 076 261 18 07,
directeur@mmc-ge.ch
Remo Dello Buono, 078 732 22 92,
ecole_musique@mmc-ge.ch



**ICI LE SAMEDI
MATIN VOUS
ÊTES AU MILIEU
DES SALADES**

VRAI OU FAUX ?

www.225carouge.ch



CAROUGE

le bon côté de la ville

À CAROUGE, ON EST JEUNE D'ESPRIT DEPUIS 225 ANS

Carouge en fête

PLACE
DE
SARDAIGNE
DU 2
AU 11
SEPTEMBRE
2011

VILLE DE
CAROUGE



225°

THÉÂTRE
MUSIQUE
FOLKLORE
MARIONNETTES
ARTISANAT
GASTRONOMIE
PRODUITS RÉGIONAUX
DE CAROUGE,
TURIN,
CHAMBÉRY
ET NICE

TOUS LES SPECTACLES SONT GRATUITS
Plus d'infos sur www.carouge-en-fete.ch



CAROUGE
le bon côté de la ville